

KIT PÉDAGOGIQUE SUR LES DROITS DES FILLES

NIVEAUX 9-18 ANS

unicef 
pour chaque enfant

KIT RÉALISÉ EN LIEN AVEC L'EXPO-SPECTACLE

24H DE LA VIE D'UNE FEMME

une création  arsanima



my
unicef 

24h de la vie d'une femme est une exposition-spectacle dédiée aux femmes qui présente le parcours de 6 femmes remarquables qui s'engagent pour la liberté d'expression, l'éducation, l'égalité !

Basés sur des histoires réelles, ces parcours illustrent les inégalités auxquelles des millions de jeunes filles et de femmes sont confrontées chaque jour dans le monde, et témoignent qu'il est possible de s'en sortir et d'agir.

Le livret pédagogique de *24h de la vie d'une femme* est le prolongement étayé de ce travail de sensibilisation pour informer et mobiliser les jeunes générations sur les enjeux d'égalités entre les filles et les garçons d'aujourd'hui, qui seront les femmes et les hommes de demain.

Il a été réalisé par l'[UNICEF France](#) en partenariat avec [Ars Anima](#) et la commission pédagogique du projet. Il accompagne l'expo-spectacle *24h de la vie d'une femme*, créée et produite par Ars Anima.

24h de la vie d'une femme bénéficie du Haut Patronage du Ministère de l'Éducation Nationale.

Ars Anima remercie ses partenaires de la commission d'orientation pour leur implication à ses côtés: [CARE France](#), [Equipop](#), [l'Institut de recherche pour le développement](#) (IRD), l'ONG [Plan International France](#), [SOS Méditerranée](#) et l'[UNICEF France](#) ainsi que [BFC International](#), et [Territoires Solidaires](#) du réseau CIRMMA.

24h de la vie d'une femme a été créé grâce au soutien de l'Agence française de développement (AFD), de la Fondation Chanel, du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, du Ministère délégué chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, de la Fondation RAJA-Danièle Marcovici et du Fonds MAIF pour l'Éducation.

À Bordeaux, lieu de la création, nous remercions l'implication de notre partenaire Cap Sciences, des collectivités partenaires (la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde, la Ville de Bordeaux,...), de [So Coopération](#) et de la Fondation l'Accompagnatrice.

Nous remercions également tous les partenaires qui soutiennent et accompagnent le projet sur l'ensemble des territoires à venir de présentation de *24h de la vie d'une femme* en France (pour en savoir plus sur les dates et les villes de la tournée : www.24h-wmn.org).

Directeur de la publication : Jean-Marie Dru

Responsable de la rédaction : Étienne Maier (UNICEF France) / Cécile Delalande (Ars Anima)

Rédaction : Alice Ponnoussamy, Anaïs Justin, Houda Anaye (UNICEF France)

Coordination éditoriale : Anaïs Justin et Julie Zerlauth (UNICEF France) et Marion Lefebvre (Ars Anima)

Conception graphique : Badychurch

Dépôt légal : 2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
À propos du livret pédagogique	4
Les liens avec les programmes scolaires	6
Sujets sensibles et prévention	9
L'essentiel à savoir sur les droits des filles	10
PARTIE 9-11 ANS	13
1/ DROIT À L'ALIMENTATION : CES FEMMES QUI NOURRISSENT LE MONDE	13
Fiche élève	13
Fiche enseignant	15
→ Activité individuelle : De la productrice à mon assiette	15
→ Activité collective : Débat mouvant sur les stéréotypes de genre en cuisine	16
2/ L'ÉDUCATION, LEVIER D'ÉMANCIPATION DES FILLES	18
Fiche élève	18
Fiche enseignant	20
→ Activité individuelle : le discours d'Hannah	20
→ Activité collective : jeu de plateau sur les freins à l'éducation des filles	21
3/ LES FILLES, GRANDES OUBLIÉES DES CONFLITS ARMÉS	22
Fiche élève	22
Fiche enseignant	24
→ Activité individuelle : Raconter le conflit en BD	24
→ Activité collective : Photolangage « droits de l'enfant affectés par les conflits »	25
PARTIE 12-14 ANS	27
1/ LE PARCOURS PÉRILLEUX DES FILLES RÉFUGIÉES ET MIGRANTES	27
Fiche élève	27
Fiche enseignant	29
→ Activité individuelle : le chemin d'une migrante	29
→ Activité collective : les migrations en chanson	30
2/ LE MARIAGE D'ENFANTS ET LA MATERNITÉ PRÉCOCE	32
Fiche élève	32
Fiche enseignant	34
→ Activité individuelle : Sensibiliser au mariage précoce	34
→ Activité collective : plaidoyer pour convaincre le père d'une jeune fille	35
3/ LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'OPINION : FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FILLES	37
Fiche élève	37
Fiche enseignant	39
→ Activité individuelle : Autoportrait des idées	39
→ Activité collective : Les contraintes de la parole en impro	40
PARTIE 15-18 ANS	42
1/ LES VIOLENCES FAITES AUX FILLES ET AUX FEMMES	42
Fiche élève	42
Fiche enseignant	44
→ Activité individuelle : Les violences indirectes et implicites	44
→ Activité collective : Une campagne sur les réseaux sociaux contre les violences	45
2/ LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE : UN PAS VERS L'ÉGALITÉ	47
Fiche élève	47
Fiche enseignant	49
→ Activité individuelle : Ces personnes qui ont choisi de défier les stéréotypes	49
→ Activité collective : Exposition sur les stéréotypes de genre dans les médias	50
3/ FEMMES MILITANTES : S'EMPARER DU DROIT À LA PARTICIPATION	52
Fiche élève	52
Fiche enseignant	55
→ Activité individuelle : Mon autobiographie imaginaire	55
→ Activité collective : Simulation d'une élection	56
ANNEXES DES ACTIVITÉS	58

INTRODUCTION

À propos du livret pédagogique

Le livret pédagogique *24h de la vie d'une femme* est conçu pour les acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, éducateurs, bénévoles, etc.) qui souhaitent aborder la thématique des **droits des filles** avec un public de **9 à 18 ans**.

Entre apports théoriques, témoignages, activités individuelles et collectives, ce livret clé en main permet de sensibiliser les enfants et les jeunes aux différentes inégalités et systèmes de domination auxquels font face les filles et les femmes partout dans le monde, tout en mettant en lumière des parcours de vie de jeunes filles engagées et résilientes qui défendent leurs droits en luttant contre les discriminations, l'oppression, les stéréotypes...

Ce livret peut accompagner, approfondir et prolonger l'expérience immersive *24h de la vie d'une femme* conçue par Ars Anima en partenariat avec les ONG Care, Equipop et PLAN International, l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), et UNICEF France.

24h de la vie d'une femme est une **exposition-spectacle immersive sur les femmes dans le monde**, où le visiteur est invité à se glisser dans la peau d'une femme originaire d'Europe, d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique latine pour vivre et ressentir les temps forts de sa vie, traverser les injustices auxquelles elle fait face,

ses prises de conscience et ses actes d'engagement. Un dispositif innovant qui propose au public d'incarner l'un des 6 personnages, de faire des choix et de prendre position, en évoluant pendant 1h dans un parcours scénographié en interaction avec des comédiens, de l'image et du son, **à la croisée du théâtre documenté et du jeu de rôle**. Plus d'informations sur : www.24h-wmn.org

24h de la vie d'une femme met en lumière les inégalités entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le monde, et aborde l'accès à l'éducation, à la santé, à la sécurité, à la justice, le leadership, toutes les formes de discrimination et de violences, le rapport au corps et la place des femmes dans la société.

Le livret pédagogique peut être utilisé avant, après ou indépendamment de l'expérience *24h de la vie d'une femme*.

Organisation du livret pédagogique

Le livret se divise en **3 parties**. Chaque partie est :

- dédiée à une **tranche d'âge**, à savoir 9/11 ans (cycle 3), 12/14 ans (cycle 4), 15/18 ans (cycle 5)
- composée de **3 thématiques**, qui se déclinent à chaque fois en :
 - > une « **fiche élève** » théorique (à photocopier/imprimer et distribuer aux jeunes)
 - > une « **fiche enseignant** » pratique (qui se compose d'une activité individuelle et d'une activité collective sur la thématique)



© UNICEF-UN0378214-Panjwani

Les activités des « fiches enseignant » sont pensées en lien avec les **programmes scolaires** de chaque cycle, et un tableau p. 6 à 8 permet de faire le lien entre les activités et les matières et socles concernés.

Les thèmes abordés font principalement écho aux enseignements d'histoire, de géographie, de français et d'éducation morale et civique.

Pour faciliter la lecture, le livret utilise le champ lexical du milieu scolaire (enseignants, élèves...), mais tous les acteurs éducatifs peuvent s'en emparer.

Par ailleurs, il est tout à fait **possible – voire encouragé – d'utiliser du contenu ou des activités issues d'autres tranches d'âge que celle de votre groupe**, en les déclinant en fonction du niveau des élèves concernés.

Enfin, des informations complémentaires (données chiffrées, textes essentiels...) adressées aux acteurs éducatifs et à toutes les catégories d'âge sont disponibles des pages 6 à 8.

LES CRÉATEURS DU LIVRET PÉDAGOGIQUE

 **arsanima**

À propos d'ARS Anima

Fondée en 2004, Ars Anima est une association qui conçoit, produit et met en œuvre des projets d'éducation et de sensibilisation sur des thèmes de société, culture et développement.

Elle propose au public de vivre des expériences immersives dans la peau de personnages, au sein de parcours en interaction avec des comédiens, de l'image et du son, à la croisée du théâtre documenté et du jeu de rôle. Cette approche participative et innovante, qui place l'humain au centre, permet de sensibiliser le visiteur autrement, en faisant appel à ses émotions et à ses perceptions. Et ce, afin de décaler son regard, lui donner envie d'en savoir plus, voire... de s'engager !

Un concept qui a fait ses preuves avec *Nés Quelque Part*, un voyage au cœur des enjeux du développement co-créé avec l'Agence Française de Développement (AFD) et présenté par Ars Anima de 2015 à 2019 dans

6 villes de France (Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Roubaix). *Nés Quelque Part* a permis de toucher 49000 visiteurs, dont la moitié de public scolaire. Les extraits du livre d'or, les articles de presse et les études d'impact témoignent unanimement de la force du concept et de l'enthousiasme du public*.

Pour en savoir plus : www.ars-anima.org



À propos d'UNICEF France

UNICEF est l'agence des Nations unies pour l'enfance, créée en 1946 et dont le siège est à New York, aux États-Unis. Cette organisation est chargée de **défendre les droits des enfants** dans le monde entier, de répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement. La priorité est donnée **aux enfants les plus vulnérables**, et UNICEF intervient également en cas d'urgence en coordination avec les organismes des Nations unies, les principales organisations humanitaires, et les gouvernements nationaux.

Les actions d'UNICEF visent notamment à offrir une éducation équitable aux filles et aux garçons et à lutter contre les discriminations et les inégalités.

En France, UNICEF sensibilise et mobilise le public à la cause des enfants grâce au soutien de plus de 5000 bénévoles, dont plus de la moitié ont moins de 26 ans. UNICEF France donne la parole aux enfants et adolescents sur les sujets qui les concernent, veille à l'application et au respect de leurs droits et engage les pouvoirs publics à agir pour plus d'équité au travers de leurs politiques locales et nationales.

Pour en savoir plus : www.unicef.fr

Pour sensibiliser les enfants et les jeunes à leurs droits grâce à des contenus pédagogiques gratuits, ou encore créer un club UNICEF avec vos élèves, rendez-vous sur <https://my.unicef.fr/> !

*Le Making of de *Nés Quelque part* : https://youtu.be/Xmw90IWt_UA / Clip de présentation : https://www.youtube.com/watch?v=Wxj6lmsQFe8&index=3&list=PLWs6yE3bJ-3ikU1n8qy_PamTmPeVZ2NV2

Les liens avec les programmes scolaires

ACTIVITÉS : 9-11 ANS DISCIPLINES CYCLE 3	Thème 1 : Le droit à l'alimentation : ces femmes qui nourrissent le monde	Thème 2 : Droit à l'éducation des filles	Thème 3 : Les filles face aux conflits armés
Français	<p><u>Activité collective :</u></p> <p>Comprendre et s'exprimer à l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parler en prenant en compte son auditoire. • Participer à des échanges dans des situations diverses. • Adopter une attitude critique par rapport à son propos. Domaines du socle : 1, 2, 3 	<p><u>Activité individuelle et collective :</u></p> <p>Comprendre et s'exprimer à l'oral ; Lire ; Écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parler en prenant en compte son auditoire. • Participer à des échanges dans des situations diverses. Domaines du socle : 1, 2, 3, 5 	<p><u>Activité individuelle :</u></p> <p>Comprendre et s'exprimer à l'oral ; Lire ; Écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à des échanges dans des situations diverses. • Culture littéraire et artistique : des récits de vie, à travers l'étude de bandes dessinées qui interrogent certains fondements de la société. • Domaines du socle : 1, 2, 3, 5
Histoire - Géographie	<p><u>Activité individuelle :</u></p> <p>Se repérer dans l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire des repères géographiques. • La répartition de la population mondiale et ses dynamiques. • Domaines du socle : 1, 2, 5 		<p><u>Activité collective :</u></p> <p>Raisonner, justifier une démarche et les choix effectués</p> <p>Poser des questions, se poser des questions. Formuler des hypothèses. Vérifier. Justifier.</p> <p>Pratiquer différents langages en histoire et en géographie : Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question. Coopérer et mutualiser.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Domaines du socle : 1, 2, 3, 5
EMC	<p><u>Activité collective :</u></p> <p>Exercer son jugement, construire l'esprit critique</p> <p>Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.</p>	<p><u>Activité individuelle et collective :</u></p> <p>Exercer son jugement, construire l'esprit critique</p> <p>Le respect d'autrui.</p> <p>Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.</p>	<p><u>Activité collective :</u></p> <p>Exercer son jugement, construire l'esprit critique</p> <p>Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique.</p>
Arts plastiques			<p><u>Activité individuelle :</u></p> <p>Expérimenter, produire, créer.</p> <p>Mettre en œuvre un projet artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...). • Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. • Domaines du socle : 1, 2, 3, 4, 5

ACTIVITÉS : 12-14 ANS DISCIPLINES CYCLE 4	Thème 1 : Filles réfugiées et migrantes : Des parcours périlleux	Thème 2 : Mariage d'enfants et maternité précoce	Thème 3 : Les obstacles à la liberté d'expression et d'opinion des filles
Français	<p><u>Activité individuelle :</u> Écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les principales fonctions de l'écrit. • Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces. <p><u>Activité collective :</u> Comprendre et s'exprimer à l'oral ; Comprendre le fonctionnement de la langue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. • Domaines du socle : 1, 2, 3, 5 	<p><u>Activité individuelle et collective :</u> Écrire ; Comprendre et s'exprimer à l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter des lectures pour enrichir son écrit. • Passer du recours intuitif à l'argumentation à un usage plus maîtrisé. • S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire. • Domaines du socle : 1, 2, 3 	<p><u>Activité individuelle et collective :</u> Écrire ; Comprendre et s'exprimer à l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire. • Adopter des stratégies et des procédures d'écriture efficaces. • Participer de façon constructive à des échanges oraux. • Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. • Domaines du socle : 1, 2, 3
Histoire-Géographie	<p><u>Activité individuelle et collective :</u> Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nommer et localiser les grands repères géographiques. • Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique. • Domaines du socle : 1, 2, 5 		
EMC	<p><u>Activité collective :</u> Exercer son jugement, construire l'esprit critique. Le respect d'autrui</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences. Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion. Savoir identifier les formes de discrimination. • Domaine du socle : 3 		<p><u>Activité individuelle et collective :</u> Construire le respect de soi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se connaître soi-même et prendre une décision. Identifier les composantes d'une identité. • Domaine du socle : 3
Anglais		<p><u>Activité collective :</u> Écouter et comprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des messages oraux et des documents sonores de nature et de complexité variables. <p>Parler en continu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser à bon escient ses connaissances lexicales, culturelles, grammaticales pour produire un texte oral sur des sujets variés. • Domaines du socle : 1, 2, 3 	
Arts plastiques		<p><u>Activité individuelle :</u> Mettre en œuvre un projet ; Expérimenter, produire, créer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création. • Domaines du socle : 1, 2, 4, 5 	<p><u>Activité individuelle :</u> Expérimenter, produire, créer. Mettre en œuvre un projet artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...). • Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles. • Domaines du socle : 1, 2, 3, 4, 5
Musique	<p><u>Activité collective :</u> Écouter, comparer, construire une culture musicale commune ; Explorer, imaginer, créer et produire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels. • Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail. • Domaines du socle : 1, 2, 5 		

ACTIVITÉS : 15-18 ANS DISCIPLINES CYCLE 5	Thème 1 : Les violences faites aux filles et aux femmes	Thème 2 : Lutter contre les stéréotypes de genre : un pas vers l'égalité	Thème 3 : Femmes militantes : s'emparer du droit à la participation
Français		<p><u>Activité individuelle :</u> Expression écrite et orale</p> <p>Adapter son expression aux différentes situations de communication ; organiser le développement logique d'un propos ; reformuler et synthétiser un propos.</p>	<p><u>Activité individuelle :</u> Expression écrite et orale</p> <p>Adapter son expression aux différentes situations de communication ; organiser le développement logique d'un propos ; reformuler et synthétiser un propos.</p>
EMC	<p><u>Activité individuelle :</u> Fondements et fragilités du lien social</p> <p>Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.</p> <p><u>Activité collective :</u> Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information. Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe.</p>	<p>LES RECOMPOSITIONS DU LIEN SOCIAL</p> <p><u>Activité individuelle :</u> La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, représentation, reconnaissance ; Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information. Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, etc) les contextualiser, en saisir les statuts, repérer et apprécier les intentions des auteurs. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ;</p> <p><u>Activité collective :</u> La défense des droits des femmes : évolution sociétale. Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe.</p>	<p>LES RECOMPOSITIONS DU LIEN SOCIAL</p> <p><u>Activité individuelle :</u> La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes : représentation, reconnaissance ; Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages ; être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information. Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, etc.) repérer et apprécier les intentions des auteurs. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ;</p> <p><u>Activité collective :</u> La défense des droits des femmes : évolution sociétale. Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages. Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe. Les nouvelles modalités de l'exercice de la citoyenneté en France.</p>
Anglais			<p><u>Activité collective :</u> <i>"En situation d'interaction, l'élève échange avec un ou plusieurs interlocuteurs. L'interaction orale se déroule essentiellement sous la forme de discussions formelles ou informelles, débats, interviews, tours de parole, etc. Les outils numériques élargissent les possibilités de pratiquer la langue et facilitent le travail collaboratif."</i></p>
Technologie	<p><u>Activité collective :</u> Les réseaux sociaux : Impacts sur les pratiques humaines Compétences transversales : rechercher de l'information, apprendre à utiliser des sources de qualité, partager des ressources ; faire un usage responsable et critique des sciences et technologies numériques.</p>		<p><u>Activité collective :</u> Compétences transversales : rechercher de l'information, apprendre à utiliser des sources de qualité, partager des ressources ; faire un usage responsable et critique des sciences et technologies numériques.</p>



© UNICEF-UNI191751 Gilbertson VII Photo

Sujets sensibles et prévention

Ce livret pédagogique aborde à certains passages des questions sensibles auxquelles les jeunes peuvent potentiellement être confrontés. Certains témoignages reflètent des réalités à même de plonger les élèves dans une expérience vécue et/ou provoquer chez les participants une réaction que les enseignants, les éducateurs et les médiateurs doivent pouvoir accueillir et prendre en compte.

Les jeunes peuvent être amenés à se confier sur leur mal-être ou partager leurs angoisses, leurs craintes, un traumatisme ou encore une situation à risque à laquelle ils ont pu être exposés.

Veillez vous référer aux procédures internes de votre établissement lorsqu'un enfant ou un jeune vous confie un témoignage inquiétant ou en cas de suspicion de risque de préjudice. Si vous êtes un intervenant extérieur, n'hésitez pas à partager votre ressenti à un adulte référent au sein de l'établissement.

Vous trouverez en complément quelques bonnes pratiques à adopter :

- **Signaler toutes les préoccupations** concernant la sécurité d'un mineur (dont tout signe de violence, maltraitance ou abus) à la personne idoine au sein de la communauté éducative
- **Faire confiance** à l'enfant ou au jeune qui se livre
- Expliquer qu'il est probable que l'information nécessite d'être partagée avec d'autres personnes : **ne jamais promettre de garder le secret !**
- **Rassurer** l'enfant ou le jeune en lui disant qu'il n'est pas à blâmer et qu'il a bien fait d'en parler
- **Dire ensuite ce qui sera fait** et avec qui l'information sera partagée
- Faire un **rapport** en utilisant les mots utilisés par l'enfant/le jeune, aussi fidèlement que possible
- **Ne pas attendre** d'être certain pour en parler
- Garder toujours **l'intérêt supérieur** de l'enfant ou du jeune à l'esprit

Vous trouverez ci-dessous une liste de contacts et de plateformes d'assistance à partager :

- **Numéro vert 119** - numéro d'appel d'urgence gratuit pour l'enfance en danger - www.allo119.gouv.fr
- **Violences Femmes Info (Solidarité Femmes)** Numéro d'écoute national et anonyme pour les femmes victimes de violences, leur entourage et les professionnels concernés **39 19 (lundi au vendredi 9h-22h, samedi dimanche jours fériés 9h-18h)**
- **Viols Femmes Informations (Collectif féministe contre le viol)** Numéro d'écoute national et anonyme, destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles, aux proches bienveillants et aux professionnelles et professionnels **0 800 05 95 95 (lundi au vendredi 10h-19h)**
- **Anti-discriminations (Défenseur des droits)** : Écoute et accompagnement par des juristes pour les personnes victimes ou témoin de discriminations **39 28 ou [tchat](#) (lundi au vendredi 9h-18h)**
- **Arrêtons les violences faites aux femmes (Secrétariat d'État égalité femmes hommes)** Plateforme de signalement des violences faites aux femmes, permettant aux victimes ou aux témoins de signaler de manière anonyme et de bénéficier d'assistance. [Signalement en ligne \(7j/7 et 24h/24\)](#)



© UNICEF-UN0469124-Dejongh

L'essentiel à savoir sur les droits des filles

LES CHIFFRES-CLÉS

Données internationales :

- Population mondiale : **7 794 799 000** (100 %)
- Population mondiale de femmes : **3 864 825 000** (49,58 %)
- Population mondiale d'hommes : **3 929 974 000** (50,41 %)
- Population mondiale d'enfants (- de 18 ans) : **2 353 672 000** (30,19 %)

Sources : Données UNICEF

Alimentation :

- **60 %** des personnes souffrant de faim chronique sont des femmes et des filles
- **Moins de 20 %** des propriétaires terriens du monde sont des femmes

Source : PAM Gender Policy and Strategy

Source : FAO

- **1 enfant de moins de 5 ans sur 4** souffre de malnutrition

Source : Rapport UNICEF

Éducation :

- Les femmes représentent **plus des deux tiers des 796 millions d'analphabètes** dans le monde
- **129 millions de filles** ne sont pas scolarisées
- **Environ 60 millions de filles** sont agressées sexuellement sur le chemin de l'école ou à l'école chaque année
- En Afrique subsaharienne, **1 fille sur 10** manque l'école pendant ses règles, ce qui équivaut à 20 % de la durée d'une année scolaire

Source : UNESCO

Source : UNICEF

Source : Banque mondiale

Source : UNESCO

Protection :

- **1 fille sur 5** a été mariée de force avant ses 18 ans
- **Un tiers des femmes** a subi des violences physiques et/ou sexuelles au cours de sa vie
- **4 enfants-soldats sur 10** sont des filles
- En 2020, le monde compte **281 millions de migrants** (chiffre en augmentation car on en comptait 244 millions en 2015) dont presque la moitié sont de femmes et des filles

Source : Plan international

Source : OMS

Source : Plan international

Source : ONU

Société :

- Au 1^{er} janvier 2021, seulement **près de 6 % des chefs d'État élus** (9 sur 152) et **6,7 % des chefs de gouvernement** (13 sur 193) sont des femmes
- **Les femmes consacrent plus de temps que les hommes au travail non rémunéré** (tâches domestiques, courses, soins, bénévolat) avec un écart de 2.5h en moyenne par jour

Source : ONU info

Source : OCDE

Et en France ?

- **Les hommes gagnent 28,5 % de plus** que les femmes
- En 2020, **les hommes représentent 80 %** des maires, toutes communes confondues
- **84 %** des morts liés aux violences au sein du couple sont des femmes
- En 2021, **75 800 plaintes pour violence sexuelle** (viol, harcèlement sexuel...) ont été déposées. Cela représente plus de 6 300 plaintes par mois, et n'inclut pas les agressions non déclarées

Source : Insee juin 2020

Source : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Source : Étude nationale sur les morts violentes au sein du couple - 2019

Source : Rapport « Insécurité et délinquance en 2021 » du service statistique du ministère de l'Intérieur

Inégalités de genre et féminisme :

Aujourd'hui encore, les filles et les femmes font face à de nombreuses inégalités et ont très souvent moins de libertés et d'opportunités que les garçons et les hommes. Ces inégalités (manque d'accès à l'éducation ou à des ressources essentielles, impossibilité de prendre des décisions pour soi-même...) sont plus visibles dans certains pays, notamment les plus défavorisés, mais elles existent dans le monde entier.

Ces inégalités viennent en grande partie du fait qu'il existe encore énormément de stéréotypes de genre. Un **stéréotype de genre**, c'est l'idée selon laquelle les hommes et les femmes doivent agir différemment, avoir des comportements et des rôles différents dans la société en fonction de leur identité de genre. Cela entraîne de nombreuses **discriminations**, c'est-à-dire des traitements inégaux et injustes envers les femmes dans tous les domaines de leur vie (dans la famille, à l'école, au travail...).

Ces stéréotypes ont des conséquences particulièrement graves pour les femmes, mais sont aussi néfastes pour les hommes, contraints de s'identifier notamment à des critères de virilité (être fort, ne pas montrer ses émotions...) qui ne leur correspondent pas forcément.

Le mouvement politique et philosophique qui a pour but de lutter contre ces formes d'inégalités est le **fémi-**

nisme. Les personnes qui militent pour le féminisme souhaitent que chaque individu puisse avoir accès aux mêmes opportunités, ressources et droits, peu importe son **genre** (c'est-à-dire la façon dont il s'identifie : homme, femme, autre...).

La promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est essentielle pour améliorer tous les domaines d'une société : réduction de la pauvreté, promotion de la santé, éducation, protection, bien-être...

Il y a différentes façons de **se mobiliser** pour obtenir plus d'égalité entre femmes et hommes : inciter les gouvernements à prendre des décisions et voter des lois en faveur des droits des femmes, contribuer à changer les comportements individuels, lutter contre les préjugés sexistes, donner plus souvent la parole aux filles et aux femmes dans les médias, dans la vie politique, dans les directions des entreprises et des institutions...

Les Objectifs de Développement Durable face aux inégalités de genre

Les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)** ont été fixés en 2015 par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ils représentent un appel à la mobilisation internationale pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et améliorer le quotidien de toutes les personnes partout dans le monde, en leur ouvrant des perspectives d'avenir.

Plusieurs de ces objectifs concernent **l'égalité entre les hommes et les femmes** : ainsi, l'**Objectif de Développement Durable 4** appelle à une éducation de bonne qualité, gratuite et équitable pour tous. L'**Objectif de Développement Durable 5** aborde spécifiquement l'**autonomisation** des filles et des femmes, la **lutte contre les discriminations** qu'elles subissent et l'élimination de toutes formes de violence. Aujourd'hui, des progrès ont été réalisés dans de nombreux domaines, notamment la scolarisation des filles, mais des inégalités persistent.

La Convention internationale des droits de l'enfant

Le 20 novembre 1989, l'Assemblée générale de l'ONU adopte la **Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)** : **195 États** ont signé la CIDE et **s'engagent à faire respecter sur leur territoire les droits de chaque enfant**.



© UNICEF-UN0469323-Dejongh

Un des principes fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant est de prendre en compte la situation de tous les enfants, sans exception et « *indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre* ». Le respect de ce principe est essentiel pour lutter contre la différence de traitement entre les filles et les garçons, en matière d'éducation par exemple.



La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) est adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette convention met en lumière **les droits fondamentaux, civiques et le statut juridique des femmes** : elle expose en détail les domaines dans lesquels les femmes se voient refuser l'égalité avec les hommes dans certaines situations ou certains pays, comme par exemple le droit à l'éducation, de voter, d'occuper des emplois publics et d'exercer des fonctions publiques, ainsi que le droit de choisir si et quand elles souhaitent se marier.

Les gouvernements qui ont ratifié la Convention doivent **prendre toutes les mesures nécessaires** pour que les filles et les femmes soient traitées de la même manière que les hommes et qu'elles jouissent pleinement de leurs droits.

Cinq autres textes essentiels pour les droits des filles et des femmes

- **1993 Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes** : Le premier instrument international à aborder et à définir explicitement les formes de violence à l'égard des femmes.

- **1994 Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD)** : Un plan d'action qui place les populations et leurs droits au cœur du développement et qui reconnaît que la santé sexuelle et reproductive des femmes est essentielle pour le bien-être de tous.

- **1995 Déclaration et Programme d'action de Beijing** : Un cadre complet adopté lors de la Quatrième Conférence mondiale pour les femmes, comprenant une feuille de route avec des mesures dans 12 domaines essentiels destinés à faire avancer les droits des femmes.

- **2000 Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies** : Le premier cadre juridique et politique des Nations Unies à reconnaître que la guerre a des incidences différentes sur les femmes et à plaider en faveur de l'inclusion des femmes dans les procédures de prévention et de résolution des conflits.

- **2000 Déclaration du Millénaire des Nations Unies** : Précédant les Objectifs de Développement durable, cette déclaration est un ensemble de huit objectifs que les dirigeants mondiaux ont adopté à l'unanimité en vue d'éradiquer la pauvreté dans un délai de 15 ans.

Trois dates à retenir

- **8 mars : La Journée internationale des droits des femmes** trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du XX^e siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Aujourd'hui, cette journée met en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

- **11 octobre : La Journée internationale des filles** vise à mettre en lumière les défis et les discriminations auxquels celles-ci sont encore confrontées pour construire leur avenir.

- **25 novembre : La Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles** instaurée en 1999 par l'ONU a pour objectif de dénoncer la réalité des situations de violence vécues par les femmes et de sensibiliser l'opinion publique à la mise en place de solutions, via notamment une campagne sur le thème « orange le monde ».



© UNICEF/UNI108430/Olivier Asselin

Le droit à l'alimentation

CES FEMMES QUI NOURRISSENT LE MONDE

Chaque enfant a le droit de **pouvoir manger à sa faim pour être en bonne santé !** C'est un droit garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Pour permettre à tous les enfants de grandir correctement, la nourriture doit être :



Disponible : en quantité suffisante pour l'ensemble de la population



Sûre : comestible et propre, qui ne transmet pas de maladies

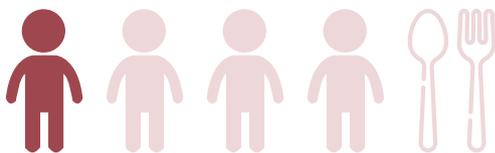


Accessible de façon stable et régulière : même dans des circonstances difficiles (guerres, catastrophes naturelles, pauvreté...)



Équilibrée : avec suffisamment de nutriments (des substances qui aident le corps à bien fonctionner : glucides, protéines, vitamines, fibres)

Toutes ces conditions permettent **d'éviter la malnutrition*** et les problèmes liés aux manques ou aux excès alimentaires. Une mauvaise alimentation dès le plus jeune âge a des **conséquences graves sur la santé tout au long de la vie** (sur le cerveau, sur la taille, sur les capacités intellectuelles et physiques...).



Dans le monde, 1 enfant de moins de 5 ans sur 4 souffre de malnutrition.

Les femmes et les filles sont plus vulnérables face à la malnutrition car elles font plus souvent face à la pauvreté, aux difficultés d'accès à l'éducation... Pourtant, les études montrent que les **filles bien nourries ont plus de chance de rester plus longtemps à l'école**, et ainsi d'améliorer leurs conditions de vie. De plus, les

carences nutritionnelles* font partie des causes principales de la mortalité maternelle et infantile.

Malgré les nombreux défis auxquels font face les femmes, ces dernières jouent un rôle essentiel dans les différentes étapes de la production alimentaire. Les hommes ne sont pas les seuls à pratiquer l'agriculture*, contrairement aux idées reçues. Dans de nombreuses sociétés, les femmes ont été et sont toujours **responsables de la production et de la préparation de la nourriture** : elles s'occupent du bétail, sèment les graines, récoltent les fruits et les légumes, etc. Ainsi, l'agriculture emploie près de 70 % des femmes qui travaillent en Asie du Sud.

Ces agricultrices disposent de compétences et de connaissances précieuses concernant la biodiversité*, les graines, la nutrition, etc. qui sont indispensables pour lutter contre la faim. Malheureusement, ce travail effectué par les femmes n'est souvent pas reconnu, et peu ou non rémunéré.

Sources : UNICEF / ONU Femmes FAO / OMS / Plan International



© UNICEF/UN0446554/Bashizi

QUIZ

- Le droit à l'alimentation est un droit garanti par la Convention internationale des droits de l'enfant :
 VRAI FAUX
- La malnutrition a des conséquences graves sur la santé :
 VRAI FAUX
- Dans toutes les sociétés, seuls les hommes travaillent dans l'agriculture, tandis que les femmes s'occupent de préparer à manger :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Agriculture : activité humaine qui consiste à cultiver la terre pour transformer le sol en milieu de production de végétaux ou d'animaux d'élevage. Grâce à l'agriculture, il est possible de produire les aliments nécessaires pour les êtres humains, mais aussi des matières premières utilisées dans l'industrie.

Biodiversité : contraction des mots « biologique » et « diversité ». Il s'agit de l'ensemble des êtres vivants qui peuplent la planète et des relations qui existent entre eux.

Carences nutritionnelles : apport insuffisant par rapport aux besoins nécessaires d'une personne en nutriments (vitamines, oligo-éléments, acides gras essentiels, protéines...).

Malnutrition : quand une personne n'a pas une alimentation suffisante (n'a pas assez à manger) ou quand elle n'a pas une alimentation assez équilibrée (ne consomme pas assez de vitamines, par exemple).



© Tamarah Moutokema Boussamba

PORTRAIT : TAMARAH, JEUNE ENTREPRENEURE QUI MARIE AGRICULTURE ET NUMÉRIQUE

À 27 ans, l'entrepreneure gabonaise **Tamarah Moutokema Boussamba** est à la tête de l'entreprise WAGUI : elle a créé une application mobile qui propose des conseils pour aider les agriculteurs à mieux vendre leurs produits. Cette application contribue à développer la production et permet ainsi aux agriculteurs d'augmenter leurs revenus. En parallèle de WAGUI, Tamarah continue de s'occuper de ses propres récoltes de manioc qu'elle cultive au Sud du Gabon, à Ndendé.

« Pour moi, le défi principal est de rester concentrée sur ce que je choisis de faire. Je dois exceller, travailler et prouver que je suis capable de mener un projet efficacement. Pour cela, le soutien de ma famille est indispensable » raconte la jeune fille, dont le projet a débuté par l'idée d'aider sa grand-mère à mieux commercialiser ses produits agricoles.

Source : UNICEF



**Matériel**

1 photocopie par élève de l'**Annexe Carte** et de l'**Annexe 1**, stylos, crayons de couleur, ciseaux et colle

**Durée**

45 minutes



Matière(s)
Géographie

Activité individuelle :

De la productrice à mon assiette

OBJECTIF

Comprendre le rôle central des femmes dans la production agricole à travers le monde, prendre conscience des difficultés qu'elles rencontrent et situer des pays sur une carte.

- Demander aux élèves quels sont les obstacles et les difficultés rencontrés par ces femmes. Ils peuvent les surligner directement dans les descriptions des profils, mais aussi en imaginer d'autres.

CONSIGNES

- Distribuer aux élèves l'**Annexe 1**.

Les élèves lisent en autonomie les différents profils, puis relient les portraits des productrices avec leurs productions agricoles, en s'aidant des indices se trouvant dans les descriptions.

Pistes de réponses

Productrice 1 : riz (« Inde », « rizières » « repique les plants [...] à la main », « les pieds dans l'eau et le dos courbé ») / **Productrice 2** : chocolat (« Côte d'Ivoire », « le monde entier, petits comme grands, savourent ses produits ») / **Productrice 3** : maïs (indice : « épis ») / **Productrice 4** : fruits et légumes (« production maraîchère bio », « floraison des arbres fruitiers »)

- Les élèves repèrent les pays mentionnés sur la carte du monde (**Annexe Carte**) et colorient chaque zone géographique de la bonne couleur : Inde : vert / Côte d'Ivoire : orange / Mexique : rouge / France : bleu.

Pistes de réponses

- **Productrice 1** : « les pieds dans l'eau et le dos courbé », « pénibilité du travail » mais il est possible d'imaginer ses difficultés à suivre les cours en raison de son travail dans les rizières, les problématiques liées aux récoltes instables, à la mousson etc.
- **Productrice 2** : exploitation « possédée par ses frères », travail « sous estimé et sous-payé », « pauvreté », on peut aussi imaginer ses difficultés à se procurer un terrain, la concurrence du marché liée à l'exportation etc.
- **Productrice 3** : « sécheresse », « manque de pluie » « gagne moins d'argent que les hommes », doit effectuer des « tâches supplémentaires »
- **Productrice 4** : « revenus instables », « fluctuation des températures » (il est possible de faire le lien avec les changements climatiques)
- En groupe, demander aux élèves de réfléchir à des solutions pour contourner ou supprimer ces obstacles.

**Matériel**

1 exemplaire des
panneaux *D'accord/*
Pas d'accord
(Annexe 2), scotch/
patafix

**Durée**

35 minutes

**Matière(s)**

EMC, Français

Activité collective :

Débat mouvant : les stéréotypes de genre en cuisine

OBJECTIF

Exercer son jugement, développer son esprit critique. Déconstruire les stéréotypes de genre et apprendre à argumenter pour défendre son positionnement et convaincre.

CONSIGNES

Aussi appelé « Jeu de positionnement », le débat mouvant est une forme de débat dynamique qui favorise la participation et permet une prise de positionnement plus facile au sein d'un groupe.

Afin que cette activité se déroule dans de bonnes conditions, il est important de demander aux participants de faire preuve de bienveillance et de ne pas être dans une position de jugement par rapport aux opinions de leurs camarades.

- Placer les panneaux *D'accord/Pas d'accord* aux extrémités de la salle, à l'aide de la patafix ou du scotch. Demander aux participants de se regrouper au centre de la salle.
- Expliquer ce qu'est un débat mouvant et préciser qu'il n'y a pas de réponse catégorique ou de vérité générale à chaque fois. Il est important de rester bienveillant et sans jugement.
- Énoncer une première affirmation de la liste ci-dessous et demandez aux participants de se placer en fonction de leur avis sur la question (plus les participants se trouvent près d'un panneau et plus ils sont

convaincus de leur positionnement). Il est possible de se placer au centre, dans ce cas-là, il n'y a pas d'avis ou l'avis est neutre.

- Une fois positionnés, demander aux participants volontaires de justifier leur choix en argumentant.
- Après un échange, proposer aux participants de changer de place ou de se déplacer légèrement s'ils ont été convaincus par les arguments adverses.
- Compléter avec les éléments d'information fournis plus bas.
- En fonction du temps disponible, il est possible de choisir les affirmations qui semblent les plus pertinentes ou encore de proposer d'autres affirmations, en dehors de celles présentées ci-dessous.

Les affirmations

- 1 Seuls les hommes pratiquent l'agriculture car les femmes n'ont pas la force physique nécessaire.
- 2 Les femmes sont naturellement plus douées pour préparer le repas à la maison.
- 3 Les hommes sont plus à même de devenir de grands chefs de cuisine.
- 4 Une femme n'est pas obligée de savoir faire la cuisine.

Pour alimenter le débat, voici quelques arguments et informations pour chacune des affirmations :

- 1 Les femmes ont depuis toujours joué un rôle considérable dans la production agricole. Pourtant leur rôle n'a pas toujours été reconnu économiquement (peu ou pas rémunérées), socialement (peu ou pas reconnues dans la société comme actrices incontournables) et juridiquement (elles ne disposent pas toujours officiellement et légalement de terres). Pourtant, d'après la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), les femmes représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement. Mais leur accès aux ressources agricoles et aux opportunités est inférieur à celui des hommes. Cette inégalité explique que les femmes agricultrices produisent moins que leurs collègues masculins alors qu'elles ne sont bien entendu pas moins efficaces.
- 2 Les femmes ne sont pas plus douées que les hommes pour faire la cuisine. En fait, elles ont été depuis des années cantonnées à la sphère domestique et ont été assignées à des tâches ménagères comme faire la cuisine, s'occuper des enfants, faire le ménage, etc. Cette division inéquitable des tâches explique ce préjugé. Par ailleurs, les enfants qui grandissent dans une famille où les tâches ne sont pas distribuées équitablement vont avoir tendance à reproduire le même schéma.
- 3 Il existe une grande inégalité dans le monde de la gastronomie. En France, 94 % des chefs sont des hommes ! Depuis de nombreuses années, il est courant de penser que les femmes n'ont ni les connaissances techniques ni la force physique pour s'occuper des fourneaux et gérer les équipes dans les grands restaurants. Pourtant, dans une grande partie des foyers, ce sont les femmes qui s'occupent de préparer à manger pour leur famille. Aujourd'hui, la justification de l'absence des femmes dans la gastronomie par des obstacles « matériels » n'a vraiment plus lieu d'être, notamment grâce aux équipements plus modernes à disposition, néanmoins les inégalités persistent. Peu de femmes sont étoilées par rapport aux hommes.
- 4 Chaque personne est différente et a donc des capacités et des intérêts différents qui ne se justifient pas par le genre auquel elle appartient. Il n'y a pas d'activités réservées aux femmes ou aux hommes. Certaines femmes ne savent pas et/ou n'aiment pas faire la cuisine et certains hommes apprécient de pouvoir faire la cuisine. C'est comme beaucoup d'autres activités : faire du cheval, jouer au football, faire de la danse classique, jouer au piano, conduire une voiture. Il n'y a pas d'activités réservées uniquement aux femmes ou aux hommes.





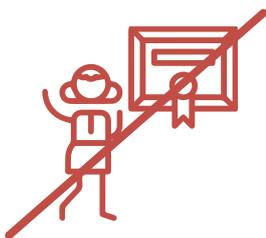
© UNICEF/UN0574892/ Miléquém Diarassouba

L'éducation

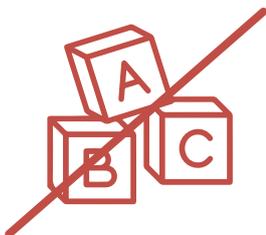
LEVIER D'ÉMANCIPATION DES FILLES

La Convention internationale des droits de l'enfant indique que **chaque enfant doit pouvoir accéder à une éducation** lui permettant de développer pleinement sa personnalité, ses talents, ses capacités, et d'être préparé à sa vie d'adulte.

Pourtant, dans le monde :



129 millions de filles ne sont pas scolarisées



2/3 des personnes analphabètes sont des femmes

Au cours des 15 dernières années, il y a eu de beaux progrès sur ce sujet : de plus en plus d'enfants et adolescents dans le monde ont accès à l'éducation, et le nombre de filles scolarisées se rapproche de plus en plus de celui des garçons.

Toutefois, les filles **continuent de faire face à des obstacles considérables** qui les empêchent d'aller à l'école, en particulier dans certaines régions du monde (en Asie centrale, en Afrique subsaharienne...)

- Les familles qui n'ont pas les moyens d'envoyer tous leurs enfants à l'école favorisent souvent l'accès à l'éducation des garçons. Après l'école élémentaire,

les filles ont plus de risques que les garçons de devoir arrêter leur scolarité pour assurer les tâches ménagères ou agricoles, apporter un revenu complémentaire à leur famille...

- Le **manque d'accès à des toilettes** – où leur intimité, leur sécurité et leur dignité sont respectées – est aussi une cause de non-scolarisation des filles, en particulier à partir du moment où elles ont leurs règles*. Ainsi, en Afrique subsaharienne, l'UNESCO estime qu'1 fille sur 10 manque l'école pendant ses règles.
- Les filles sont régulièrement exposées à des **formes de violences**, sur le chemin de l'école et au sein de leur établissement.
- Elles risquent aussi de subir des **mariages forcés** et des **grossesses précoces*** qui ont des conséquences graves sur leur santé mentale et physique, mais aussi sur leurs résultats scolaires, leur accès à l'éducation, leurs projets d'avenir...

Permettre aux filles d'aller à l'école, c'est leur offrir la possibilité de grandir dans de meilleures conditions : cela limite les mariages précoces, favorise l'accès à une vie active et à une meilleure santé, et cela leur permet de participer aux décisions qui les concernent, de gagner de plus hauts revenus et de construire un futur durable pour elles et leurs familles.

Sources : UNICEF / UNESCO / Plan International



© UNICEF/UN0580163/Gabreez

QUIZ

• Quelle est la part de femmes analphabètes dans le monde ?

.....

• Cite deux effets positifs de l'accès à l'école des filles :

.....

VOCABULAIRE

Analphabète : une personne qui ne sait ni lire ni écrire.

Grossesse précoce : quand une fille de moins de 18 ans tombe enceinte. D'après l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), les complications pendant la grossesse et l'accouchement sont la principale cause de décès pour les filles âgées de 15 à 19 ans.

Mariage précoce : être mariée très jeune, contre son gré, avec une personne qu'on ne choisit pas.

Pays en développement : pays qui connaît une croissance économique plus ou moins forte, mais qui reste moins avancé économiquement que les « pays développés » (ou pays du Nord).

Règles : écoulement normal de sang de l'utérus (la partie du corps des femmes qui peut accueillir un bébé lors d'une grossesse). Les règles (ou « menstruations ») ont lieu quelques jours chaque mois à partir de la puberté, à l'adolescence. Elles disparaissent autour de l'âge de 50 ans, quand le corps de la femme ne peut plus avoir d'enfant. Elles se passent différemment d'une femme à l'autre (avec ou sans douleur, plus ou moins longue durée...).

Revenus : l'argent gagné par une personne dans le cadre de son travail.



© UNICEF/UNIT75044/Hannah

PORTRAIT : LE COMBAT D'HANNAH POUR L'ÉDUCATION DES FILLES

Hannah Godefa est une jeune ambassadrice UNICEF d'origine éthiopienne, qui est née et vit au Canada. Dès l'âge de 7 ans, Hannah décide de s'engager sur le sujet de l'éducation des filles : en se rendant dans le village d'origine de ses parents en Éthiopie, elle prend conscience du manque d'accès des enfants issus des zones rurales au matériel pédagogique. Elle fonde le projet « Pencil Mountain » (traduction : la montagne de crayons), qui a permis de distribuer un demi-million de kits scolaires aux enfants éthiopiens. Hannah est aujourd'hui reconnue dans son pays et sur la scène internationale pour son engagement et sa capacité à prendre la parole afin de mobiliser très largement sur le droit des filles à l'éducation. Elle rencontre des leaders politiques et inspire de nombreuses jeunes filles à reprendre en main leur éducation et à poursuivre leurs études.

Source : UNICEF





Matériel

Photocopies de l'**Annexe 3** (Fiche consignes et discours d'Hannah)



Durée

45 minutes



Matière(s)

Français, EMC

Activité individuelle :

Le discours d'Hannah

OBJECTIF

À travers l'analyse d'un discours, approfondir sa compréhension de la question de l'accès des filles à l'éducation et découvrir des techniques d'argumentation.

CONSIGNES

- Distribuer une fiche consigne et le discours d'Hannah (**Annexe 3**) par élève. Si nécessaire, le discours peut être lu une première fois à voix haute. Laisser ensuite environ 20 minutes aux élèves pour répondre aux questions, puis leur proposer d'effectuer une restitution en classe entière.

Pistes de réponses

Toutes les réponses à la première question sont oui, et les élèves sont libres de choisir leur réponse à la deuxième question, en la justifiant.

Le discours a été traduit et adapté à partir de la prestation orale d'Hannah Godefa à la 58^{ème} session du comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations envers les femmes. Le discours entier en anglais se trouve sur le site du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme : <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CEDAW/Pages/OralInterventionsEducation.aspx>



© UNICEF/UN0389099/Vinay Panjwani

Pour aller plus loin

Fais comme Hannah : Les enfants se mettent à la place d'Hannah, et doivent convaincre en 1 minute des décideurs politiques sur le sujet de l'accès à l'éducation des filles. Ils ont 15 minutes pour écrire un petit paragraphe, en s'aidant de la fiche élève ou du discours d'Hannah si besoin, puis ceux qui le souhaitent peuvent le déclamer de manière convaincante devant le reste de la classe.



Matériel

Pour chaque groupe : 1 plateau imprimé en A4 ou A3 si possible (**Annexe 4**, 1 pion par joueur (possible d'utiliser des petits objets de récupération), 1 dé



Durée

45 minutes



Matière(s)

EMC, Français

Activité collective :

Jeu de l'oie : le chemin de Zina vers l'école

OBJECTIF

Comprendre les freins à l'éducation des filles dans les pays en développement

CONSIGNES

Il s'agit d'un jeu de l'oie retraçant le parcours d'une jeune fille pour accéder à l'école. Avant de jouer, l'enseignant explique au groupe les éléments suivants :

Chaque joueur incarne Zina, une fille de 11 ans qui vit en Soudan du Sud, un pays très pauvre qui est aussi une zone de conflits armés. Zina adore apprendre, mais les filles soudanaises comme elles rencontrent souvent des difficultés qui les empêchent d'aller à l'école. Elle va devoir surmonter différents obstacles pour recevoir une éducation de qualité.

Répartis en groupes de 2 à 4 joueurs, les élèves vont jouer chacun leur tour à l'aide du plateau, d'un dé et de pions. Il faut avancer à tour de rôle en fonction du nombre de cases indiqué par le dé, et suivre les instructions si le joueur tombe sur une case spéciale. Ces cases représentent un frein ou une aide pour accéder à l'école. Le premier arrivé gagne, et le jeu s'arrête une fois que tous les joueurs ont atteint l'école.

Ensuite, en classe entière, le jeu peut être suivi d'une discussion à partir des questions suivantes :

- Quels sont les obstacles que Zina rencontre qui ne concernent que les filles ? Y a-t-il aussi des obstacles que les garçons peuvent rencontrer ?

- Est-ce qu'il y a un obstacle qui vous a étonné, ou que vous n'avez pas compris ?
- Y a-t-il des obstacles que Zina rencontre qui auraient pu être dépassés ? Si oui comment ? Avec l'aide de qui ?

Suite à ce premier échange, l'enseignant peut expliciter les différents freins évoqués par le jeu, et proposer aux élèves d'identifier les droits de l'enfant qui se cachent derrière chaque obstacle : droit à l'identité, droit à la non-discrimination, droit d'accès à l'eau et à des conditions de vie décentes, droit à la protection contre les violences...

Il est possible pour cela d'utiliser l'affiche simplifiée de la CIDE : <https://my.unicef.fr/contenu/la-cide-expliquee-aux-enfants>



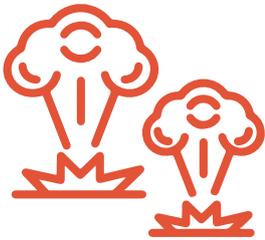


© UNICEF/UN0464421/ Eyad El Baba

Les filles

GRANDES OUBLIÉES DES CONFLITS ARMÉS

Chaque enfant a le droit de grandir et de s'épanouir dans un environnement qui le protège de la violence.



Près de 250 millions d'enfants dans le monde grandissent dans des zones et des pays touchés par des conflits.

Les enfants qui vivent dans des zones de guerre subissent des situations très difficiles : ils sont parfois contraints de fuir leur domicile ou d'être séparés de leur famille, ce qui peut les rendre victimes d'exploitation* et de maltraitance, blessés ou tués par des engins explosifs.

Les conflits armés compliquent aussi l'accès à des soins médicaux, à la nourriture, à l'eau potable, à un logement, à une éducation... Et les groupes armés choisissent souvent d'attaquer les écoles et les hôpitaux, alors que ces endroits devraient être des lieux protégés.

Des enfants sont parfois forcés de participer aux combats : on les appelle des « **enfants-soldats** ». Il y a encore aujourd'hui des milliers d'enfants qui sont recrutés par des forces armées et des groupes rebelles*. Ils sont exploités et servent de cuisiniers, de porteurs, de messagers ou effectuent des travaux dangereux... Lorsque le conflit cesse ou qu'ils parviennent à s'échapper, ces enfants sont souvent rejetés par leurs familles et leurs communautés. Cette situa-



4 enfants-soldats sur 10 sont des filles.

tion ne concerne pas que les garçons : on estime que **4 enfants-soldats sur 10 sont des filles.**

Lors des conflits armés, tous les enfants sont particulièrement vulnérables, mais ces situations **augmentent en particulier les discriminations* et les violences subies par les filles et les femmes.**

Dans les zones de conflits, les filles ont 2,5 fois plus de risques de ne plus être scolarisées que les garçons. Par ailleurs, les filles et les femmes sont encore plus exposées aux violences sexuelles* et aux mariages forcés*, qui ont de graves conséquences sur leur santé physique et mentale. Il y a aussi certains groupes armés qui ciblent spécifiquement les filles, comme par exemple le groupe terroriste Boko Haram au Nigeria qui avait enlevé un groupe de 276 lycéennes en 2014.

Il est essentiel de **protéger les enfants** pendant et après les conflits armés, en leur apportant des fournitures de première nécessité (nourriture, eau, abri...), un soutien psychologique, une aide pour retrouver leur famille et retourner à l'école, etc.

Sources : UNICEF / UNESCO / Plan International



© UNICEF/UN017797/Can Remzi Ergen

QUIZ

- Les enfants-soldats sont tous des garçons :
 VRAI FAUX
- Les hôpitaux et les écoles ne sont pas touchés par les conflits armés :
 VRAI FAUX
- En situation de crise, ce sont les filles qui risquent le plus de ne plus aller à l'école :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Discrimination : le fait qu'un groupe de personnes soit traité de manière différente par rapport aux autres, en raison par exemple de leur genre, de leur religion, de leur couleur, de leur handicap...

Exploitation : lorsqu'on dit qu'un enfant est « exploité », c'est qu'il doit travailler alors qu'il n'est pas en âge de le faire, et qu'il est peu ou n'est pas rémunéré pour son travail. Cela peut mettre en péril sa santé, son éducation, son développement...

Groupes rebelles : organisation politique qui utilise la violence armée contre un ou des États dans le but d'obtenir des concessions politiques, l'indépendance, le renversement du gouvernement ou la destruction de l'État en place.

Mariage forcé : obliger une personne à se marier contre sa volonté. On parle aussi de « mariage précoce » lorsqu'il s'agit d'obliger une personne de moins de 18 ans à se marier.

Violences sexuelles : actions, propos ou gestes qui font du mal à un adulte ou à un enfant et qui concernent les parties intimes de son corps (fesses, cuisses, sexe, bouche...). On parle de violences sexuelles lorsqu'il n'y a pas de consentement, c'est-à-dire que la personne n'a pas donné son autorisation pour être embrassée, touchée, etc., ou qu'on la force à faire quelque chose contre son gré. Elles sont interdites et sanctionnées par la loi.



© UNICEF/UNI274336/Batoul

PORTRAIT : LA RÉSILIENCE DE BATOUL

Il y a cinq ans, **Batoul** et sa famille ont quitté la partie orientale d'Alep, en Syrie, pour rejoindre la partie ouest de la ville afin de trouver un abri plus sûr face à la montée des violences. Un vendredi, alors qu'elle et ses proches marchaient près de leur maison, un tir de mortier les a touchés. Batoul et son petit frère Motaz ont été ensevelis sous des gravats. Batoul a perdu sa main droite dans l'explosion, et son père, sa mère et ses deux frères aînés ont été tués sur le coup. « *Je me suis réveillée à l'hôpital, avec des pansements et des bandages des pieds à la tête. Dans mon lit, tout me manquait : mes parents, mes frères, mes jouets. Mais il y a des moments où j'oubliais tout et je ne pensais plus qu'à la souffrance que j'éprouvais dans chaque partie de mon corps.* ».

Durant sa période de convalescence, Batoul était déterminée à s'en sortir : « *J'ai passé des journées à m'entraîner à écrire de la main gauche, à apprendre à m'habiller toute seule. Mon écriture avait un côté bizarre, mais je rêvais de pouvoir retourner à l'école et jouer comme n'importe quel autre enfant.* ». Batoul espère devenir pédiatre pour aider d'autres enfants : « *Je ne veux pas qu'ils souffrent comme moi j'ai souffert* », confie-t-elle avec un sourire déterminé.

Source: UNICEF



**Matériel**

1 photocopie par élève de l'**Annexe 5** (Le langage de la bande dessinée), crayons à papier, calques, feuilles, feutres ou crayons de couleur, bandes dessinées (à emprunter si besoin en amont au CDI ou à la médiathèque)

**Durée**

2h

**Matière(s)**

Français, Arts plastiques

Activité individuelle :

Raconter le conflit en BD**OBJECTIF**

Explorer la notion de conflit au sens large en réalisant une production graphique et narrative qui s'appuie sur les codes de la bande dessinée.

CONSIGNES

1 Présentation de l'activité et découverte des codes de la bande dessinée (environ 30mn)

L'enseignant peut d'abord lancer une **discussion sur le sujet du conflit** : qu'est-ce qui définit un conflit ? Au-delà des conflits armés, quelles sont les formes de conflits existants ? Comment résout-on un conflit ?

Pistes de réponses

Un conflit est l'opposition violente de sentiments, d'opinions, d'intérêts entre deux personnes ou plus. Il engendre souvent des émotions négatives (colère, peur, tristesse, honte...). Le conflit peut être familial, entre amis, entre enfants, entre adultes, ou entre enfants et adultes. Il peut s'agir d'un conflit d'idées, d'un conflit d'intérêt, d'un conflit entre personnes issues de différents pays, cultures ou religions... Un conflit peut se résoudre par le compromis, la négociation, la victoire d'un des deux partis, l'évitement, le dialogue, la médiation par un intervenant extérieur...

Les élèves sont ensuite invités à **produire une bande dessinée d'une page, sur le thème du conflit**. Ils peuvent s'inspirer du sujet des conflits armés, mais peuvent aussi choisir d'aborder les autres types de conflits évoqués lors de la discussion initiale. Ils peuvent inventer complètement l'histoire, ou s'inspirer de faits réels ou personnels.

Chaque bande dessinée doit présenter clairement la situation conflictuelle, et proposer/présenter une forme de résolution. Compte tenu de la forme courte de la production, le plus simple est de raconter un conflit entre 2 personnages.

Pour **découvrir les codes de la bande dessinée** et s'en inspirer, les élèves reçoivent chacun une photocopie de l'**Annexe 5**.

L'enseignant peut aussi emprunter en amont des BD au CDI ou à la médiathèque, et celles-ci seront en accès libre le temps de l'activité pour donner des idées aux élèves. Voici quelques titres de bandes dessinées sur le thème des conflits armés :

- *L'odyssée* d'Hakim (Fabien Toulmé, Delcourt, 2018)
- *Persepolis* (Marjane Satrapi, L'association, 2000)
- *Valse avec Bachir* (Ari Folman et David Polonsky, Casterman, 2009)
- *Le jeu des hirondelles* (Zeina Abirached, Cambourakis, 2007)

2 Création de la bande dessinée (environ 1h30)

Pendant 45 minutes, les élèves réfléchissent d'abord à l'histoire qu'ils veulent créer : quels personnages veulent-ils mettre en scène ? Quelle est la situation de conflit, et quelle sera la résolution ? Comment raconter l'action et la découper en cases pour que cela tienne en une page ? Après avoir répondu à ces questions, ils peuvent préparer un brouillon de leur planche.

Enfin, pendant les 45 minutes restantes, place au dessin ! Si jamais il y a besoin de plus de temps pour finaliser l'ensemble, les élèves peuvent finir la bande dessinée chez eux, ou bien une autre session peut être

Pour aller plus loin

- Les élèves peuvent exposer leurs œuvres dans l'école ou le collège, et organiser un vernissage pour montrer et expliquer leurs bandes dessinées aux autres classes.
- Vous pouvez aussi convier un auteur ou une autrice de bande dessinée afin d'échanger sur son métier et sur ses techniques créatives.



Matériel

Photos de l'Annexe 6 à imprimer et découper (en 1 ou 2 exemplaires selon la taille du groupe), patafix ou scotch, tableau, feutre/craie



Durée

45 minutes



Matière(s)

Histoire- Géographie, EMC

Activité collective :

Photolangage « Les droits de l'enfant face aux conflits »

OBJECTIF

Analyser des photographies afin d'identifier et mieux comprendre les conséquences des situations de conflits de différents pays sur les droits de l'enfant

CONSIGNES

Commencer par un rappel sur les **droits de l'enfant** : *les droits de l'enfant sont définis dans la Convention internationale des droits de l'enfant, un accord important signé par des pays qui ont promis de protéger les enfants. Tous ces droits sont liés entre eux, ils sont aussi importants les uns que les autres et ne peuvent être retirés aux enfants. Toutefois, en situation de guerre ou de conflit armé, il est fréquent que les droits des garçons et des filles ne soient pas respectés.*

- Au tableau, noter les droits suivants, qui représentent les principaux droits mis à mal par les conflits : **Droit à la protection contre les violences / Droit aux loisirs / Droit à l'éducation / Droit à la santé / Droit d'accès à la nourriture et à l'eau / Droit à la non-séparation des familles / Droit à un logement sûr**
- Séparer les élèves en plusieurs petits groupes, et répartir le lot de photos entre eux (3-4 photos par groupe).

Les élèves ont 15 minutes pour échanger en groupe sur les questions suivantes :

- Que représentent les photos ? Quelle pourrait être l'histoire des personnes représentées, et le lien de cette photo avec les conflits armés ?
- Quel droit de l'enfant indiqué au tableau pourrait être associé à la photo ?

- Ensuite, une restitution peut être effectuée en classe entière : des représentants de chaque groupe donnent leurs réponses sur les photos et accrochent chaque photo à côté du droit de l'enfant qui lui est lié. Plusieurs droits peuvent apparaître au sein d'une même photo.

L'enseignant peut aussi apporter des éléments de contexte sur chaque photo à partir des données ci-dessous :

Photo 1 : 8 octobre 2017, Bangladesh, camp Kutupalong de réfugiés rohingyas. Johora Begum, accompagnée par un agent de santé, tend sa petite-fille Kismat à son fils. Elle a marché pendant des kilomètres, avant de pouvoir retrouver son fils dont elle avait été séparée, au moment de l'accouchement de sa fille, restée au centre médical. Cette famille fait partie des très nombreux réfugiés rohingyas à avoir dû s'installer au Bangladesh, dans des conditions très précaires, pour fuir la violence à leur encontre au Myanmar. Principal droit concerné : **Droit à la non-séparation des familles**

Photo 2 : 30 décembre 2019, Syrie, village Al-Mazboura. Un homme reconstruit une école. Une fois réhabilitée, l'école pourra accueillir 105 élèves. Après des années de violences dans cette région de la Syrie, plus de 200 écoles ont été détruites ou abandonnées, empêchant des centaines d'enfants d'accéder à une éducation dans un lieu sûr. Principal droit concerné : **Droit à l'éducation**

Photo 3 : 2021, Yémen, Hajjah. Ahmed, 12 ans, est à l'intérieur d'une école endommagée par des bombardements en 2015. L'école continue de fonctionner depuis, mais les élèves ont peur que le toit tombe sur eux, et il manque d'équipements basiques tels que des chaises, de l'eau et des toilettes... Principal droit concerné : **Droit à l'éducation**

Photo 4 : 17 mai 2021, Palestine, Gaza. Une petite fille et un garçon palestiniens récupèrent leurs biens à l'intérieur de leur maison détruite par un bombardement. Principal droit concerné : **Droit à un logement sûr**

Photo 5 : février 2020, République Démocratique du Congo, camp Linzi 1. Des garçons jouent aux cartes dans un camp pour les personnes déplacées en raison des conflits. Principal droit concerné : **Droit aux loisirs**

Photo 6 : mai 2021, Palestine, Gaza. Une petite fille tient des bouteilles d'eau, au milieu d'autres familles ayant dû se réfugier dans cet abri mis en place par l'Organisation des Nations Unies. Principal droit concerné : **Droit d'accès à la nourriture et à l'eau**

Photo 7 : mai 2021, sud du Tchad, Gondge. À l'école, une classe de CM2 apprend la procédure à suivre en cas d'attaque de leur école. Principal droit concerné : **Droit à la protection contre les violences**

Photo 8 : mai 2021, Afghanistan, Kaboul. Suite à l'attaque de son lycée, Fatima a été blessée. Elle est en train d'étudier et reste déterminée à retourner à l'école dès qu'elle ira mieux. Principal droit concerné : **Droit à la protection contre les violences**

Photo 9 : 29 octobre 2020, Soudan du Sud, Malakal. Chogi James Thoh, 10 ans, joue avec un cerf-volant dans le centre humanitaire où il vit. C'est à cet endroit qu'il a retrouvé sa mère après 5 ans de séparation suite à des combats. Principal droit concerné : **Droit aux loisirs**

Photo 10 : 2018, Soudan du Sud, Juba. Mami, 16 ans, regarde une photo d'elle lorsqu'elle était petite, dans la maison de sa sœur Achuei Chol Bol. Les deux sœurs ne se sont pas vues depuis 7 ans : Achuei a quitté la ville de Malakal pour ses études, et n'a pas pu revenir à cause du chaos créé par les com-

bats dans le pays à partir de 2014. Elles n'avaient aucune nouvelle l'une de l'autre, mais elles ont pu être réunies grâce à un programme de réunification des familles mené par UNICEF et ses partenaires. Principal droit concerné : **Droit à la non-séparation des familles**

Photo 11 : 17 avril 2018, Soudan du Sud, Yambio. Des enfants de 11 à 17 ans posent leurs armes à terre et rendent leurs uniformes, au cours d'une cérémonie qui les libère des forces armées. À travers le pays, il y a environ 19000 enfants qui doivent servir dans les rangs de groupes armés. Principal droit concerné : **Droit à la protection contre les violences**

Photo 12 : 29 avril 2020, Syrie, camp Fafin. Une mère et son fils retournent à leur tente, après avoir reçu un kit d'hygiène fourni par UNICEF. Les conditions de vie dans les camps de réfugiés sont difficiles, et des biens tels que du savon, du shampoing, des sacs-poubelles, sont essentielles. Principal droit concerné : **Droit à un logement sûr**

Photo 13 : 22 novembre 2017, Ukraine, Mariinka. Des enfants sont dans une salle de classe dont les fenêtres ont été couvertes de sacs de sable. L'école est protégée par un officier de police depuis qu'un enfant a reçu une balle dans le bras alors qu'il jouait dans la cour. Depuis, les enfants ne peuvent plus jouer dehors. Mariinka fait partie des nombreuses villes en Ukraine où des combats ont lieu entre l'armée et des forces non gouvernementales. Principal droit concerné : **Droit à l'éducation**

Photo 14 : 30 octobre 2018, Yémen, Sanaa. Dans un hôpital, un docteur mesure le bras d'un bébé de neuf mois souffrant de malnutrition. À cause d'un conflit de longue durée, la situation humanitaire se dégrade au Yémen, et de très nombreux enfants souffrent de malnutrition et ont besoin d'assistance. Principal droit concerné : **Droit d'accès à la nourriture et à l'eau**



© UNICEF/UNI321519/Fazel

Le parcours périlleux DES FILLES RÉFUGIÉES ET MIGRANTES

Chaque enfant a le droit de vivre et de grandir dans un environnement sain et protecteur. Il arrive cependant que des garçons et des filles soient obligés de partir de chez eux, de quitter leur pays, leur famille et leurs amis en raison de guerres, de conflits armés, de persécutions, de la pauvreté ou encore de catastrophes naturelles.

Dans l'espoir d'atteindre un pays qui les accueille et les protège de tous ces dangers, ces enfants et ces jeunes réfugiés* et migrants* sont obligés de se lancer dans un voyage périlleux loin de chez eux, parfois même sans être accompagnés d'adultes. Ils doivent traverser des frontières, souvent privé d'eau, de nourriture ou encore de soins, et passer par des routes où ils sont confrontés à de nombreux dangers.



En 2015-2016, environ 300 000 enfants dans le monde étaient sur les routes sans aucun adulte pour les accompagner.

Alors qu'ils cherchent un environnement protecteur, il leur est souvent très difficile de trouver un pays qui les accueillera et les protégera. Ils peuvent être victimes de violence, d'exploitation*, de discrimination* et de racisme* lors de leur déplacement.

Les filles en particulier subissent des violences supplémentaires en raison de leur genre. En effet, les femmes et les filles sont particulièrement touchées par des violences sexuelles* et sexistes, l'exploitation, la traite*.



En 2020, le monde compte 281 millions de migrants dont presque la moitié sont des femmes et des filles.

Il existe des lois nationales et internationales pour les protéger, mais les mesures mises en place ne sont pas toujours appliquées ou ne répondent pas aux besoins de protection et d'intégration des femmes et des filles migrantes, réfugiées et demandeuses d'asile.

Il est important que les pays protègent et défendent les droits de ces enfants déracinés en leur fournissant des services essentiels comme des soins médicaux et un accès à l'éducation.

Sources : UNICEF / UNESCO / Plan International



© UNICEF/UN0359117/CanajMagnum Photos

QUIZ

- Les filles sont toujours en sécurité lorsqu'elles traversent les frontières :
 VRAI FAUX
- En 2020, presque la moitié des migrants sont des femmes et des filles :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Demandeur d'asile : personne qui a quitté son pays et souhaite obtenir le statut de réfugié.

Discrimination : le fait de traiter différemment un ou plusieurs individu(s) en raison de leur appartenance à un groupe qui partage une religion, des origines, le même sexe, le même âge, etc. dans les domaines politique, économique, social, culturel, civil ou autre.

Exploitation : action de se servir de la main-d'œuvre et du travail de personnes de manière abusive et injuste.

Personne migrante : personne qui quitte son pays d'origine pour aller vivre dans un autre pays afin d'améliorer sa vie, fuir la pauvreté, la guerre, avoir de nouvelles opportunités, etc.

Personne réfugiée : personne qui a dû quitter son pays parce qu'elle est en situation de danger et craint avec raison d'être persécutée dans son pays à cause de sa religion, sa nationalité, son genre, sa sexualité, son appartenance à un groupe social ou ses opinions politiques.

Racisme : traitement inégal en raison de la couleur de peau, de l'origine nationale ou ethnique d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Sexisme : traitement inégal d'une personne en raison de son genre.

Traite d'enfants : déplacements et non-retours illicites d'enfants à des fins de travail forcé, d'activités criminelles forcées, de mariages forcés...



© UNICEF/UN060342/Sorkhin

PORTRAIT : LE PARCOURS DE MUZOOON, RÉFUGIÉE SYRIENNE

Muzoon Almellehan est une jeune réfugiée syrienne ambassadrice d'UNICEF très engagée pour le droit à l'éducation. En 2013, Muzoon a été obligée de fuir la guerre en Syrie avec toute sa famille. Elle a ensuite passé 18 mois dans le camp de réfugiés de Za'atari en Jordanie où elle a milité pour l'accès à l'éducation des enfants, en particulier des filles.

« *Déjà quand j'étais petite, je savais que l'éducation était la clé de mon avenir, alors quand j'ai fui la Syrie. Les seuls objets que j'ai pris avec moi étaient mes livres scolaires* », a déclaré Muzoon. « *En tant que réfugiée, j'ai vu ce qu'il se passe lorsque les enfants sont forcés de se marier jeune ou de travailler, ils abandonnent l'école et mettent leur avenir en danger* ».

Source: UNICEF



Violences sexuelles : On parle de violence sexuelle lorsqu'il n'y a pas de consentement, c'est-à-dire que la personne n'a pas donné son autorisation pour être embrassée, touchée etc, ou qu'on la force à faire quelque chose contre son gré.

**Matériel**

Ordinateur avec connexion internet, vidéo d'Hiba : <https://www.youtube.com/watch?v=c3G-4Lzwww>, photocopies de l'**Annexe 7** et de l'**Annexe Carte**

**Durée**

45 minutes

**Matière(s)**

Histoire-
Géographie,
Français

Activité individuelle :

Le chemin d'une migrante**OBJECTIF**

Retracer le parcours géographique de migrants qui fuient la guerre, dont des enfants, et comprendre les causes et conséquences des flux migratoires dans un contexte politique et social instable. Se repérer dans l'espace. Rédiger un texte de fiction en adoptant le point de vue d'une autre personne.

CONSIGNES

Distribuer la fiche Questions (**Annexe 7**) aux élèves.

Projeter la vidéo d'Hiba Al Nabolsi (une fille syrienne de 10 ans qui a grandi pendant la guerre et enduré un voyage épuisant et dangereux pour retrouver la sécurité. Aujourd'hui, elle vit avec sa famille dans un centre de transit pour migrants et réfugiés au sein de l'ex-République yougoslave de Macédoine avec un espace d'accueil pour les enfants, appuyé par l'UNICEF).

La vidéo est en arabe, la langue maternelle d'Hiba, mais elle est sous-titrée en français.

Premier visionnage :

Les élèves répondent aux questions de l'**Annexe 7**.

Pistes de réponses

- Syrie
- Elle prend sa douche, son petit déjeuner et va à l'école
- Elle aime chanter, écrire et dessiner
- Elle veut devenir professeure d'anglais

Deuxième visionnage :

Demander aux élèves de se concentrer sur les pays mentionnés dans la vidéo. À l'aide de la carte (**Annexe Carte**), ils tracent le chemin parcouru par Hiba. Ils alimentent la carte en y faisant figurer les différents moyens de locomotion utilisés (bateaux, avions, camions, etc.) et les estimations de kilomètres parcourus par Hiba.

Pour aller plus loin**Dans les pas d'Hiba...**

Les élèves se mettent à la place d'Hiba et écrivent un e-mail de quelques lignes (5 à 10 lignes) à son ami qui se trouve toujours en Syrie pour lui raconter les dangers de son parcours, ce qui lui manque le plus de son pays d'origine et sa vie dans le camp.

Dans ce mail, ils devront faire figurer :

- l'expéditeur
- le destinataire
- la date et le lieu
- un objet d'e-mail
- une formule d'appel
- le contenu de la lettre (le corps du mail)
- la formule de politesse
- la signature

**Matériel**

Ordinateur avec connexion internet, vidéo Grand Corps Malade « Au feu rouge » : <https://www.youtube.com/watch?v=fjBpWslOECA>, photocopies de l'**Annexe 8** (Questions) et de l'**Annexe Carte**

**Durée**

1 heure

**Matière(s)**

Français, Musique, Géographie, EMC

Activité collective :

les migrations en chanson**OBJECTIF**

Comprendre les messages clés d'un texte engagé et l'importance de l'art pour dénoncer, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit. Se repérer dans l'espace.

CONSIGNES

La musique est un moyen efficace de dénoncer, de revendiquer, de critiquer ou de célébrer des situations. Le titre de Grand Corps Malade que les élèves vont découvrir raconte ainsi le quotidien de Yadna, une jeune syrienne qui a dû quitter son pays pour fuir la guerre. Elle a parcouru un long et pénible voyage jusqu'en France comme des centaines de migrants, et erre désormais dans les rues de Paris.

Voici le déroulé pour guider l'analyse de texte :

Avant l'écoute : 5 minutes

- Afficher le titre de la chanson « Au feu rouge » et demander aux élèves de réfléchir à quoi il fait référence d'après eux ? Écrire au tableau toutes les pistes et demander aux élèves qui connaissent déjà la chanson de ne rien révéler au reste du groupe.
- Demander aux élèves ce qu'ils connaissent de l'auteur (style musical, profil, autres chansons, etc.).

Grand Corps Malade est né le 31 juillet 1977 sous le nom de Fabien Marsaud en Seine-Saint-Denis. C'est un slameur, poète, auteur-compositeur-interprète et réalisateur français. Il écrit souvent des textes engagés dans lesquels il décrit ses expériences et ce qui se passe dans la société de manière critique. Il est devenu une figure incontournable du slam en France. Le slam est une pratique de l'écriture et de l'art oratoire qui

mêle poésie, musique et spectacle. Le style d'élocution d'un slameur se rapproche de celui d'un rappeur. Le slam est souvent pratiqué dans des lieux comme des bars, des cafés, des clubs, des salles de concerts ou des théâtres.

Pendant l'écoute : compréhension orale (20 minutes)

Distribuer l'**Annexe 8** aux élèves. Ils peuvent répondre aux questions au fur et à mesure.

Pistes de réponses**PREMIÈRE ÉCOUTE**

- 1 *Slam*
- 2 *Rimes plates ou suivie (AABBCC)*
- 3 *Yadna (cf. vidéo pour les autres personnes)*

DEUXIÈME ÉCOUTE

- 4 *Paquetage - voyage - Guerre - Rebelles - Village - Balles - Syrie - Épicentre - Volcan - Monnaie - Périple - Embarcations - Destination - Navire - Passeurs - Vautours - Porte de la Chapelle - Expulsion - Réfugiée - Accélère.*
- 5 *« Yadna a fui les bombes, la guerre dans son pays [...] Entre les tirs de son président, des rebelles, de l'occident. De Daesh et des Kurdes, elle ne sait plus d'où vient l'vent »*

TROISIÈME ÉCOUTE

les élèves reprennent l'**Annexe Carte** et colorient en bleu au moins 5 pays mentionnés dans le slam.

- 6 *Exemples : Syrie, Iran, Erythrée, Ethiopie, Guinée, Tchad, Soudan, Nigéria, Afghanistan, Nigéria, Somalie.*

Il est possible à ce stade de faire une restitution globale. Les élèves énoncent leurs réponses à voix haute.

Après l'écoute : expression écrite (35 minutes)

Les élèves écrivent en petits groupes un verset d'une chanson/poème/slam (5 à 10 lignes) sur la thématique de la migration. Il est possible de leur demander d'évoquer des mots forts ou évocateurs pour ensuite les faire figurer dans leur texte, par exemple : « immigrés », « discrimination » et « racisme ». Il est également possible de choisir des mots sans lien avec la thématique pour stimuler la créativité des élèves (exemples : papillon, cinéma, nuage...).

Les élèves volontaires peuvent partager leur travail avec les autres à l'oral (en chantant ou en lisant).

Cette activité d'écriture a pour objectif de permettre aux participants et participantes d'approprier l'écriture, de sortir du cadre scolaire tout en mobilisant des compétences d'expression écrite et orale de façon ludique.

Pour aller plus loin

Voici d'autres chansons sur la thématique des migrations qu'il est possible d'analyser en classe :

- [Big flo et Oli « Rentrez chez vous »](#)
- [Madame Monsieur « Mercy »](#)
- [Keblack « Vendeurs de rêves »](#)

© UNICEF/UN0558584/Mendez





© UNICEF/UN061998/Vishwanathan

Le mariage d'enfants ET LA MATERNITÉ PRÉCOCE

Alors que le mariage et la maternité sont souvent des occasions de célébration pour les adultes, le mariage d'enfants n'a quant à lui rien d'un événement festif. En effet, **le mariage de personnes mineures constitue une violation des droits humains.**



**Dans le monde,
1 fille sur 5 a été
mariée de force
avant 18 ans**

Chaque personne a le droit de vivre pleinement son enfance et son adolescence, pourtant le mariage précoce* est un problème qui touche chaque année la vie de millions d'enfants à travers le monde.

Les premières victimes des mariages précoces sont les filles issues de pays en développement. Chaque année, elles sont près de 12 millions à être mariées avant l'âge de 18 ans. Elles sont trop jeunes pour prendre une décision éclairée sur leur avenir et accepter en connaissance de cause leur partenaire. Elles peuvent même être contraintes d'épouser quelqu'un contre leur volonté : c'est ce qu'on appelle un mariage forcé*.



- Certaines familles pensent assurer un avenir économiquement stable pour leurs filles en les mariant le plus vite possible et souvent avec un homme beaucoup plus âgé.



- Parfois, les familles considèrent qu'en les mariant tôt, leurs filles seront moins exposées aux avances et violences sexuelles*.



- Il existe aussi d'autres causes comme les conflits, les situations politiques compliquées ou encore les pratiques culturelles traditionnelles.

Pourtant, **les conséquences des mariages d'enfants sont dramatiques** à tous les niveaux. Pour les enfants, et principalement les filles, le mariage signifie souvent devoir quitter l'école, être empêché d'apprendre, de jouer avec ses camarades et de s'épanouir pleinement. Le mariage expose particulièrement les filles au risque de subir des violences domestiques* ou des violences sexuelles de la part de leur mari.

Pour de nombreuses filles, la suite du mariage est la **maternité précoce***. Malheureusement, de nombreuses filles n'y sont pas préparées et n'ont pas accès aux informations nécessaires sur les moyens de contraception*. Elles peuvent rencontrer des complications liées à leur grossesse en raison de leur corps immature (trop jeune), et ces complications peuvent les mettre en danger de mort, elles et leurs bébés.

Bien que les filles soient les principales victimes des mariages précoces, **les garçons ne sont pas épargnés**. Les garçons mariés trop tôt doivent prendre des responsabilités d'adultes et gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de leur famille, ce qui les empêchent parfois aussi de finir leur parcours d'apprentissage à l'école.

Pour lutter contre ce fléau, la communauté internationale et de nombreuses ONG travaillent à **mettre un terme aux mariages d'enfants et à la maternité précoce**, en agissant pour faire évoluer les mentalités, élaborer des politiques fermes, encourager l'éducation des filles et lutter contre la pauvreté.

Sources : UNICEF / UNESCO / Plan International



© UNICEF/UNI127800/Madhok

QUIZ

- La problématique liée aux mariages précoces est résolue dans beaucoup de pays :
 VRAI FAUX
- Les garçons aussi sont touchés par le mariage précoce :
 VRAI FAUX
- Il est impossible de lutter contre le mariage d'enfants :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Mariage précoce (ou mariage d'enfants) : tout mariage officiel ou non officialisé entre deux personnes dont au moins une a moins de 18 ans.

Mariage forcé : le fait d'obliger une personne à se marier contre sa volonté ou de se sentir incapable de mettre un terme à son union.

Violence sexuelle : On parle de violence sexuelle lorsqu'il n'y a pas de consentement, c'est-à-dire que la personne n'a pas donné son autorisation pour être embrassée, touchée, ou qu'on la force à faire quelque chose contre son gré.

Violence domestique : violence subie dans le cadre de la maison : physique (coups et blessures), psychologique (insultes, menaces, harcèlement), sexuelle (viol, attouchement), économique (privation des ressources financières) ou administratives (privation de papiers d'identité). On parle de violence conjugale lorsque la violence est exercée par l'un des partenaires d'un couple, marié ou non.

Maternité ou grossesse précoce : le fait de tomber enceinte avant l'âge de 18 ans. La grossesse précoce peut engendrer des conséquences graves pour la santé de la mère et du bébé.

Contraception : les différentes méthodes employées par l'homme ou la femme permettant d'éviter une grossesse.



© Plan International/Patrick Kaplin

PORTRAIT : L'ENGAGEMENT DE SHALINI CONTRE LE MARIAGE PRÉCOCE

À 17 ans, la jeune indienne **Shalini** s'est battue pour ne pas être mariée de force et a fait annuler son propre mariage qui lui a été imposé par ses parents. « *Je m'engage contre les mariages précoces car c'est un frein majeur à la scolarisation des filles. Pourtant une fille instruite peut être indépendante. Elle peut prendre ses propres décisions et faire les choses pour elle-même.* ».

Elle a réussi grâce à sa persévérance à empêcher plus d'une douzaine de mariages d'enfants dans sa région de l'Uttar Pradesh en Inde. Aujourd'hui, elle poursuit son engagement en faveur de l'éducation des filles. Elle a ainsi aidé 25 enfants à s'inscrire à l'école et plus de 2500 enfants à obtenir un acte de naissance prouvant leur âge afin de leur permettre d'échapper légalement au mariage d'enfants.

« *Je veux inspirer les filles qui pensent qu'elles n'atteindront jamais leurs objectifs. Je leur dis que si elles souhaitent réaliser leurs rêves, elles doivent d'abord pouvoir s'exprimer et faire en sorte que tout le monde les entende !* », s'exclame Shalini.

Source : Plan International



**Matériel**

Feuilles A3, feutres ou crayons de couleur, internet, magazines

**Durée**

1 heure

**Matière(s)**

Français, Arts plastiques

Activité individuelle :

Sensibiliser au mariage précoce**OBJECTIF**

Savoir mener une recherche sur une thématique précise, trouver des données fiables et à jour et synthétiser les informations et messages clés.

CONSIGNES

1 Les élèves vont mener en autonomie une petite recherche (bibliothèque, internet, magazines, films...) et réaliser une étude de cas sur un pays touché par le mariage d'enfants.

Doivent y figurer les éléments suivants :

- Données chiffrées (au moins 2 chiffres)
- Causes
- Conséquences
- Ce que dit la loi dans le pays en question

- Que fait le pays pour lutter contre le fléau/ des pistes de solutions pour lutter contre le mariage précoce
- Une illustration (dessin et/ou photos)
- Un témoignage

2 A l'aide de la recherche, chacun va créer une affiche de sensibilisation (feuille A3) sur la thématique des mariages d'enfants qui pourra être exposée au sein de l'école.

Les élèves devront prêter une attention particulière tant au fond qu'à la forme. Les informations présentées doivent être claires et compréhensibles.



**Matériel**

Ordinateur avec connexion internet,
Vidéo de Fatimatou :
<https://www.youtube.com/watch?v=GSD6khBreSI>,
photocopies de l'Annexe 9

**Durée**

1 heure

**Matière(s)**

Français (option 1),
Anglais (option 2)

Activité collective :

Plaidoyer pour**convaincre le père d'une jeune fille****OBJECTIF**

S'exprimer à l'oral en Français/Anglais, convaincre, négocier, développer les compétences de communication, se mettre à la place des autres et développer l'empathie

CONSIGNES**OPTION 1 : FRANÇAIS****COMPRÉHENSION**

L'enseignant distribue la fiche **Annexe 9** aux élèves et diffuse la vidéo suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=GSD6khBreSI>

Il s'agit d'une vidéo courte en anglais et sous-titrée de 3 minutes qui raconte l'histoire de Fatimatou, mariée de force à 13 ans et qui se bat pour obtenir son divorce.

Les élèves répondent au fur et à mesure aux questions de leur fiche. Il est recommandé de leur faire visionner au moins deux fois la vidéo : une fois sans avoir lu les questions, puis une autre, après.

Réponses aux questions :

- 1 16 ans
- 2 Sa mère car elle a compris l'impact sur sa santé physique et mentale
- 3 13 ans
- 4 C'est une amie qui le lui a dit
- 5 Sa famille lui a dit que le problème venait d'elle et qu'elle devrait repartir vivre avec son mari
- 6 Docteure ou ingénieure
- 7 Non, c'est interdit

JEU DE RÔLE : DANS LA PEAU DE FATIMATOU

Par deux, les élèves préparent le scénario suivant :

Avant de se rendre au tribunal une dernière fois pour mettre un terme à ce mariage, Fatimatou tente de rallier son père à sa cause et souhaite lui expliquer que ce mariage représente un véritable danger pour sa santé physique et mentale. Fatimatou doit trouver les arguments pour convaincre son père.

Chaque groupe se répartit les rôles suivants :

Personnage 1 : Fatimatou

Personnage 2 : Le père de Fatimatou

Pendant 15 minutes, les élèves préparent chacun leurs arguments en fonction de leur rôle, en ne se concertant pas entre eux.

Les élèves doivent ensuite jouer leur dialogue par deux. Ils peuvent tous le faire en même temps en restant par petits groupes, ou bien l'enseignant peut proposer à quelques groupes de passer devant le reste de la classe, en fonction du temps disponible pour l'activité.

Le dialogue peut finir ou non par un accord des deux personnages : c'est aux élèves de décider. Le but pour les élèves est de jouer une scène « réaliste » et pas nécessairement de gagner à tout prix l'argumentation.

À la fin de l'activité, il est possible de proposer une synthèse en classe entière afin de permettre aux élèves de s'exprimer sur leurs ressentis suite aux temps de débats entre les deux personnages.

- Ont-ils été en difficulté pour préparer les arguments ?
- Ont-ils ressenti des émotions particulières en incarnant les personnages ?
- Comment ont-ils vécu le temps de débat, et le fait d'atteindre ou non une résolution ?
- Comprennent-ils les points de vue des deux personnages ?

- Quels arguments ont semblé réussir à mener le dialogue vers une résolution positive ?

OPTION 2 : IN ENGLISH !

Il est possible de proposer l'exercice ci-dessous en anglais, avec la version anglaise de l'**Annexe 9**.

COMPRÉHENSION

Answers :

- 1 16 years old
- 2 Her mother because she realized this marriage was affecting her daughter's health and her mind.
- 3 At 13 years old
- 4 A friend told her
- 5 They told her that she was the problem and kept sending her back to her husband
- 6 A doctor or engineer
- 7 No it is forbidden

ROLE PLAY : IN FATIMETOU'S SHOES

Scenario : Before going to court one last time to get over with this marriage, Fatimatou tries to talk her father into supporting her cause and to convince him that this marriage is a real menace for her physical and mental health. One student plays the role of Fatimatou and the other her father's. Fatimatou needs to find the arguments to convince her father.

Character 1 : Fatimatou

character 2 : Fatimatou's father

Puis suivre le déroulé de la version française.



© UNICEF/UNI196992/Jackel

Liberté d'expression et d'opinion

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES FILLES

Tout comme les adultes, les enfants ont le droit d'avoir leurs propres croyances et opinions : ils doivent pouvoir les exprimer librement et partager leurs points de vue et idées sans crainte, tant que cela n'entrave pas les droits et libertés des autres. Les adultes doivent laisser les enfants se forger eux-mêmes leur opinion sans les manipuler ou les intimider, et leur donner accès à des informations fiables et adaptées à leur âge.

Bien que les normes internationales comme la Convention internationale des droits de l'enfant garantissent à tous les enfants du monde cette liberté, une grande partie d'eux n'ont pas la possibilité d'exercer ces droits.

Les filles sont particulièrement touchées par cette privation de leurs droits :

- Dans les sociétés patriarcales*, il y a des discriminations* au sein du cercle familial, où leur voix compte moins que celle des hommes (père, oncle, frère, cousin...).
- Pour les 129 millions de filles non scolarisées, il est difficile de se forger une opinion informée et de remettre en cause les règles et les croyances imposées par les adultes.
- Même lorsqu'elles ont accès à l'école, elles sont fréquemment moins encouragées à prendre la parole en classe, et moins valorisées pour leur prise de risque et d'initiative que les garçons.
- Les filles et femmes qui expriment un désaccord avec la norme politique, religieuse ou culturelle dominante font face à des répressions souvent violentes.

Heureusement, les femmes et les filles à travers le monde ont de plus en plus l'opportunité de s'emparer de leur liberté d'expression et d'opinion, et de faire entendre leur voix sur les sujets qui les concernent.

Avec l'émergence de **nouvelles plateformes en ligne**, les enfants et notamment les filles ont de nouveaux espaces et opportunités pour faire entendre leur voix. Les réseaux sociaux peuvent néanmoins renforcer ces inégalités : les discriminations et le harcèlement en ligne* touchent par exemple beaucoup plus les filles que les garçons.

L'art sous toutes ses formes (musique, dessin, littérature...) est aussi un moyen privilégié pour les femmes et les filles qui veulent s'exprimer dans un contexte d'oppression politique* : en Tunisie, la dessinatrice Nadia Khiara a par exemple créé un personnage de chat appelé « Willis from Tunis » au moment de la révolution tunisienne de 2011, pour commenter les événements sur les réseaux sociaux et faire un pied de nez au président déchu qui promettait la liberté d'expression.

Sources : UNICEF



© UNICEF/UNI319828/Kanobana

QUIZ

- Les filles peuvent toujours s'exprimer librement au sein de leur communauté :
 VRAI FAUX
- Tout le monde a le droit d'avoir ses propres idées et opinions :
 VRAI FAUX
- Le personnage dessiné « Willis from Tunis » est un chien :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Discrimination : le fait de traiter différemment un ou plusieurs individus en raison de leur appartenance à un groupe spécifique qui partage une religion, des origines, une orientation, un genre, un âge...

Harcèlement en ligne (ou cyber-harcèlement) : lorsqu'une personne reçoit, sur Internet ou sur son téléphone portable, des messages malveillants et répétés. Ces messages peuvent contenir des menaces, des insultes ou du chantage. Le harcèlement en ligne est interdit par la loi.

Harcèlement sexuel : le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle ou sexiste. Le harcèlement sexuel est interdit par la loi.

Oppression politique : réduction des libertés et droits individuels des citoyens par les personnes au pouvoir.

S'émanciper : Se libérer, devenir indépendant.

Société patriarcale : forme d'organisation d'une société fondée sur la détention de l'autorité par les hommes et la discrimination des femmes.

Stéréotypes de genre : croyances partagées au sein d'une société sur les caractéristiques et rôles supposés différents des hommes et des femmes.



© UNICEF/UNI363224/Tremeau

PORTRAIT : OUMOU, LA FILLE À LA CAMÉRA

À Dakar, **Oumou Kalsoum Diop**, 18 ans, écoute les histoires que les filles de sa communauté lui racontent. Caméra à l'épaule, elle parcourt les rues en quête de témoignages, pour recueillir des histoires parfois dramatiques qu'elle tient à partager : violences sexuelles, pression de perdre du poids, mal-être psychologique...

Le soir, Oumou Kalsoum anime des groupes de discussions avec des adolescentes, pour aborder de problèmes tels que le harcèlement sexuel*. « *On doit libérer ce qui est dans nos cœurs* » dit-elle aux jeunes filles qu'elle rencontre au centre communautaire, à l'école, dans la ville, « *ne gardez pas ça pour vous !* ».

Son travail permet à de nombreuses jeunes filles de se faire entendre sur ces sujets qui les concernent, d'abord au sein de cercles de femmes, mais aussi plus largement pour faire avancer et respecter leurs droits.

Source : UNICEF



**Matériel**

Papier cartonné, ciseaux, colle, crayons, feutres, peinture, matériaux de récupération pouvant être collés (tissus, magazines, chutes de papier, rubans, emballages...)

**Durée**

1 heure

**Matière(s)**

Arts plastiques, Français, EMC

Activité individuelle :

Autoportrait des idées**OBJECTIF**

Représenter sa personnalité à travers un autoportrait créatif à l'aide de collage, dessin et texte.
Construire le respect de soi.

CONSIGNES

En introduction, l'enseignant peut rappeler la définition d'un autoportrait : il s'agit d'une représentation d'un artiste par lui-même, dans la pratique artistique de son choix (photo, dessin, peinture, écriture...).

Un autoportrait peut offrir la représentation du visage ou du corps de l'artiste, mais aussi de sa personnalité, de sa psychologie... Dans l'activité proposée, les élèves vont justement devoir créer un autoportrait mental, et non physique.

Comme défini par la Convention internationale des droits de l'enfant, chaque enfant a le droit d'avoir et d'exprimer ses propres idées, pensées, croyances... Les élèves vont donc mettre en avant cette part d'eux-mêmes à travers un « autoportrait des idées créatif ».

Sur un papier cartonné, ils peuvent utiliser différents médiums (collage, dessin, écriture...) afin de donner à voir leur personnalité, de façon plus ou moins abstraite, en exprimant un ou plusieurs des éléments ci-dessous :

- Une **valeur positive** qui leur tient à cœur : liberté, autonomie, générosité, gentillesse curiosité, créativité, excellence, détermination, courage, connaissance, aventure, protection...
- Une **conviction** qu'ils souhaitent défendre : l'écologie, l'égalité entre fille et garçon, la justice, la lutte contre les inégalités ou les discriminations, la protection des plus vulnérables...

- Une **passion** : leur hobby préféré, un sujet qu'ils maîtrisent ou les enthousiasment particulièrement...
- Une **émotion** qu'ils ressentent souvent : joie, amour, amitié, tristesse, colère, mélancolie, fierté, confiance, agitation, peur...

À la fin, si certains élèves le souhaitent, ils peuvent expliquer leur œuvre au groupe, et/ou les œuvres peuvent être exposées.



**Matériel**

Post-its, stylos, tableau, une salle avec un espace libre qui peut servir de petite scène

**Durée**

2h

**Matière(s)**

Français, EMC

Activité collective :

Les contraintes de la parole en impro

OBJECTIF

Participer de façon constructive à des échanges oraux. Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. Apprendre le respect de soi et des autres.

CONSIGNES

1- Mes freins à l'expression

Il est possible de commencer l'activité par quelques rappels sur la **notion de liberté d'expression** :

Dans certains pays, il y a des sujets interdits, des idées qu'on a pas le droit d'exprimer, au risque de faire face à une répression violente : il peut s'agir par exemple d'une opinion négative contre le gouvernement en place, d'une volonté de défendre ses droits contre des lois injustes...

Toutefois, même dans un pays démocratique où la liberté d'expression et d'opinion est garantie par la loi, comme par exemple en France, tout le monde n'en bénéficie pas de la même façon. Parfois, on est empêché par des freins personnels : la timidité, la peur d'être jugé... Mais aussi par des freins culturels et sociaux : par exemple, des études ont montré que dans une salle de classe, les garçons et les filles n'ont pas la même facilité à prendre la parole. Cela ne veut pas dire que toutes les filles ont du mal à prendre la parole, mais que dans l'éducation donnée aux filles, il est plus souvent valorisé d'être sage, calme, de faire attention aux autres et les écouter plutôt que de se faire remarquer.

- Ces points peuvent entraîner un petit débat au sein de la classe : est-ce que les élèves constatent eux-mêmes ces différences, ou au contraire ils ne se sentent pas

du tout concernés ? Est-ce qu'ils connaissent d'autres conditions qui peuvent « freiner » une personne lorsqu'il faut prendre la parole ? (*Quelques pistes de réflexion pour cette dernière question : Lorsque la langue parlée n'est pas sa langue d'origine / Lorsque à la maison l'enfant ou le jeune n'a pas la place ou l'habitude de s'exprimer / Lorsqu'on a l'impression d'être moins « légitime » pour parler, c'est-à-dire de ne pas avoir le niveau de connaissances ou de compétences suffisant...*)

Ensuite, l'enseignant peut proposer aux élèves de noter en quelques mots, sur deux post-its, deux expériences personnelles :

- un moment où ils ont été fiers d'avoir pris la parole pour exprimer une idée, une conviction, une opinion, en expliquant brièvement pourquoi
- un moment où ils ne se sont pas sentis à l'aise de partager une opinion, une idée, en expliquant brièvement pourquoi

Les élèves collent ensuite au tableau les deux post-its, regroupés par question, et seulement s'ils en ont envie. Un temps de discussion sur les différentes réponses peut être mené par l'enseignant, notamment sur celles de la 2nde question, en regroupant les idées similaires.

2- Jeux d'improvisation théâtrale

Pour encourager les élèves à se lancer plus facilement en prise de parole, l'enseignant peut mettre en place quelques jeux d'improvisation théâtrale dans un espace assez grand (sans tables, chaises...) pour le groupe.

Éléments pour présenter l'improvisation aux élèves :

L'improvisation théâtrale, ce sont des scènes jouées par des acteurs qui inventent l'histoire et les dialo-

gues au fur et à mesure, sans texte écrit en amont et sans mise en scène prévue. Ils s'appuient souvent sur des contraintes, c'est-à-dire une consigne, une règle, ou un thème qu'ils doivent respecter durant leur improvisation.

C'est un bon exercice pour apprendre à se lancer et à prendre la parole même si l'on n'a rien à dire, pas d'idée... L'essentiel est de faire une proposition, de s'amuser, de ne pas se juger et de ne pas juger les autres. C'est un espace de liberté et de créativité, et il arrive même à des acteurs d'improvisation professionnels de se sentir ridicules ou de faire des erreurs : ce n'est pas grave !

Les règles d'or (à noter si possible au tableau)

- **Bien écouter** l'autre
- **Ne pas juger** (ni soi ni les autres)
- **Éviter l'agressivité**, le conflit violent, même « pour rire »
- **Parler bien fort et ne pas se mettre dos au public**
- **Ne pas dire non**, c'est-à-dire ne pas refuser les propositions de l'autre acteur sur scène (ex: si un acteur dit « bienvenue dans mon château ! » et que l'autre répond « mais non pas du tout on est sur un terrain de foot » le public est perdu, et vous aussi)
- **Rester concentré quand on est sur scène** : l'improvisation démarre quand on est sur scène, et s'arrête quand on est hors de scène.

Et si possible :

- **Créer une petite histoire**, avec un début et une fin. Si la fin est surprenante c'est encore mieux !
- **Être original**, surprendre le public

2 formats de jeux d'improvisation sont possibles :

- Pour **découvrir le principe de l'improvisation**, les élèves notent des noms de personnages ou de personnes très connues sur des bouts de papier. Ensuite, deux élèves piochent au hasard chacun un nom, et doivent improviser une scène qui montre la rencontre de ces deux personnages. Une contrainte de lieu peut être ajoutée (un château, un vaisseau spatial, un musée, une école, un terrain de foot...). La scène doit durer environ 2 minutes, avec un début et une fin clairement établis.
- Pour aller plus loin sur le concept de contraintes de la parole, l'enseignant invite les élèves à expérimenter des scènes avec les contraintes suivantes :
 - Deux élèves doivent improviser une scène en n'ayant le droit de dire des phrases qui ne comptent pas plus de 4 mots chacune. Une fois qu'un élève a dit 4 mots, il faut attendre que l'autre ait parlé avant de reprendre la parole.
 - Un élève doit s'exprimer dans une langue imaginaire et réussir à faire faire une tâche spécifique à l'autre (la tâche doit être donnée en amont par l'enseignant ou le groupe, sans que l'autre la connaisse).
 - Deux élèves doivent improviser un dialogue où ils parlent à tour de rôle et chaque phrase commence par une lettre de l'alphabet, dans l'ordre (« Ah tu es là! » « Bien sûr que je suis là... » « C'est que je ne m'attendais pas à te voir » etc.) Les erreurs sont inévitables... et acceptées !

Pour aider à se lancer, il est possible de donner une indication de lieu, ou un thème général, en plus des contraintes ci-dessus.



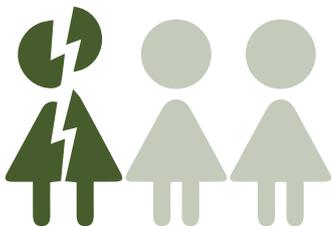
© UNICEF/UN0384410/Aliağa Ticona



Les violences

FAITES AUX FILLES ET AUX FEMMES

Les femmes et les filles subissent des violences spécifiques en raison de leur genre*, qui portent préjudice à leur santé, à leur dignité, à leur sécurité et à leur autonomie.



Une femme sur trois dans le monde est victime de violence (soit environ 736 millions de femmes)

Les violences à l'égard des femmes* sont l'une des violations des droits humains les plus fréquentes dans le monde. Elles prennent leur origine dans les inégalités et les déséquilibres de pouvoir entre les hommes et les femmes et les normes traditionnelles néfastes qui placent les femmes et les filles en situation de vulnérabilité et de domination. Cette violence touche tous les pays indépendamment de la situation géographique, économique ou sociale.

Il existe plusieurs formes de violences auxquelles les femmes font face :



- Les violences domestiques* : **En France, 84 % des morts liés aux violences au sein du couple sont des femmes.**
- Les violences sexuelles* et les viols*
- Les mariages d'enfants
- Les grossesses précoces et les avortements dangereux



- Les mutilations génitales féminines* (MGF) : **au moins 200 millions de femmes et de filles de 15 à 49 ans ont subi des mutilations génitales dans 30 pays**



- Les féminicides*



- Les violences en ligne (harcèlement sexuel et moral, intimidation, etc.)

Il existe **d'autres formes de violences moins visibles** mais tout aussi graves : la violence économique*, administrative*, psychologique, la charge mentale*, la discrimination*...

Les violences envers les filles et les femmes **s'intensifient lors de crises**. Par exemple, la violence contre les femmes est souvent utilisée comme arme de guerre servant à persécuter le groupe auquel elles appartiennent. De même, en période de pandémie de Covid-19, des associations ont alerté sur l'augmentation des violences conjugales.

Il est nécessaire de travailler sur la prise **en charge des survivantes touchées par la violence** pour leur fournir les soins, un abri et un suivi adaptés. Une action essentielle sur le long terme est d'aborder la question des stéréotypes de genre dès le plus jeune âge, en utilisant l'éducation pour faire évoluer les mentalités et mettre fin aux violences sexistes.

Sources : UNICEF / ONU Femmes / OMS



© UNICEF/UN0231994/Zehbrauskas

QUIZ

- Cite 3 formes de violences auxquelles sont confrontées les femmes et les filles :

.....

- Explique en quoi les violences faites aux femmes s'intensifient en période de crise :

.....

VOCABULAIRE

Féminicide : le fait de tuer une femme ou une fille uniquement en raison de son sexe.

Genre : notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes basée sur les normes et valeurs d'une société, culture et époque données.

Mutilations génitales féminines (MGF) : interventions qui consistent à modifier les organes génitaux des femmes et des filles pour des raisons non médicales. Les MGF peuvent avoir des conséquences graves sur la santé mentale, physique, sexuelle.

Viol : acte de pénétration vaginale, anale ou orale non consentie, commis sur une autre personne en utilisant une partie du corps ou un objet.

Violence administrative : le fait de priver un individu de ses papiers d'identité, en les détruisant ou en les lui confisquant illégalement.

Violence à l'égard des femmes : actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, dans la vie publique ou privée.

Violence domestique : actes violents visant à exercer un pouvoir ou contrôle sur l'autre et qui se produisent au sein de la famille ou du foyer. Ils peuvent être de nature sexuelle, émotionnelle, économique, physique ou psychologique.

Violence économique : le fait d'empêcher les femmes de répondre à leurs besoins financiers.

Violence sexiste : actes nuisibles contre un individu ou un groupe d'individus en raison de leur identité de genre.

Violence sexuelle : le fait de forcer une personne à prendre part à un acte sexuel contre sa volonté ou soit parce qu'elle n'est pas en capacité de donner son consentement (enfant, personnes en situation de handicap, personne sous l'emprise de l'alcool ou la drogue, personne inconsciente ou endormie etc.).



© Plan International /Quinn Neely

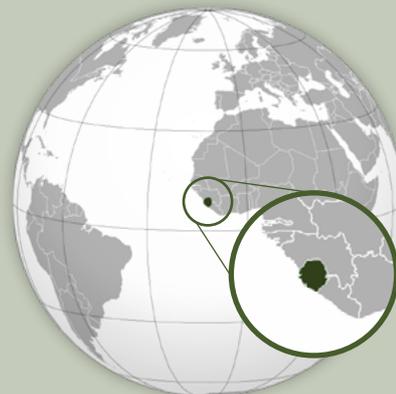
PORTRAIT : L'ENGAGEMENT D'ISATU, JEUNE FILLE EXCISÉE, EXCISEUSE PUIS MILITANTE

En Sierra Leone, la jeune **Isatu** a été excisée à 10 ans puis mariée de force à 13 ans. « *Dans mon pays, on célèbre l'excision car on dit que vous êtes devenue « propre » et que vous n'êtes plus la même que celles qui ne sont pas excisées. Donc pour cela, on cuisine, on danse, et on est heureux* », raconte Isatu.

En Sierra Leone, il n'y a pas de lois qui interdisent les mutilations génitales féminines. Dans la province du Nord du pays, 96,3 % des filles subissent ces pratiques.

Dès ses 11 ans, sa famille l'a forcée à devenir elle-même exciseuse, c'est-à-dire à pratiquer l'excision sur d'autres filles. « *Mes parents sont décédés pendant la crise d'Ebola en 2015. Après, je suis devenue Soweï (exciseuse) quand j'avais 11 ans, mais je n'ai pas voulu l'être. Ma famille m'a forcée. Je savais que l'excision entraîne de lourdes conséquences voir même la mort. C'est pour cela que je ne voulais pas être Soweï* », poursuit Isatu. Un jour, elle a assisté à une formation anti-excision organisée par la militante Rugiatu Neneh Turay. À 15 ans, Isatu continue de militer pour que l'excision soit éradiquée dans son pays.

Sources : Plan International





Matériel
Photocopies de
l'**Annexe 10** (Fiche
situations et
Violentomètre),
ciseaux



Durée
35 minutes
(+15 minutes
facultatives
pour le débat)



Matière(s)
EMC

Activité individuelle :

Les violences indirectes et implicites

OBJECTIF

Comprendre qu'il existe diverses formes de violence dont certaines qui paraissent être des actes ou des attitudes ordinaires mais qui représentent en réalité un réel danger pour les victimes, et sont tout aussi graves que les violences plus visibles.

CONSIGNES

Pour introduire l'activité, expliquer aux élèves que « certaines attitudes violentes sont plus faciles à identifier (violence physique par exemple) que d'autres. Parfois, des comportements d'apparence anodine, ordinaire, voire banale, peuvent présenter de la violence. On dit que ces attitudes ou comportements violents sont implicites car difficilement percevables par son entourage ou par soi-même ».

Distribuer aux élèves l'**Annexe 15** et leur expliquer qu'ils vont, dans un premier temps, lire chaque scénario puis déterminer la forme de violence décrite (violence physique, harcèlement, violence psychologique, économique, sexuelle, chantage/extorsion, etc.).

- 1 Ton amie Léa reçoit des messages obscènes de la part d'un camarade de classe. Elle lui a dit à de nombreuses reprises d'arrêter. Mais rien n'y fait, le camarade continue de lui envoyer des messages.
→ Réponse : *Harcèlement sexuel*
- 2 Tu sors faire du shopping avec ton groupe d'amies, un homme vous siffle dans la rue et vous insulte.
→ Réponse : *Harcèlement de rue/outrage sexiste*
- 3 La femme de ton voisin le bouscule violemment lors d'une dispute. → Réponse : *Violence physique*

- 4 Ton copain ou ta copine menace de publier une photo de toi dénudée sans ton autorisation sur internet → Réponse: *chantage/extorsion (Le droit prévoit que l'image et les informations personnelles d'une personne doivent être protégées car il s'agit du droit fondamental à la vie privée des personnes).*

- 5 Le copain de ta meilleure amie l'embrasse de force. Quand elle lui dit qu'elle ne voulait pas, il lui répond qu'elle avait pourtant dit qu'elle avait hâte de le voir ce matin. → Réponse : *Violence sexuelle*

- 6 Ton beau-frère fait sans cesse des remarques désobligeantes à ta sœur devant ses copines. Il lui dit qu'elle n'est bonne à rien, qu'elle rentre toujours tard à la maison etc. → Réponse: *Violence psychologique*

- 7 Ta meilleure amie t'explique que son mari lui a pris sa carte bleue et ses papiers. → Réponse: *Forme de violence économique et administrative*

Dans un second temps, les élèves devront placer les situations sur le violentomètre adapté par le Centre Hubertine Auclert.

Pour aller plus loin

Cette activité peut se poursuivre avec un débat collectif lors duquel les élèves échangent leurs réponses. Cette activité peut engendrer parfois des réactions vives de la part des élèves, il convient donc de préciser que les échanges doivent avoir lieu sans jugement, dans la bienveillance et le respect des opinions et du vécu des autres.

**Matériel**

Ordinateurs
avec connexion
internet, papier ou
document Word

**Durée**

3h ou plus selon
l'ampleur de la
campagne et de sa
diffusion

**Matière(s)**

Technologie, EMC

Activité collective :

Une campagne sur les réseaux sociaux contre les violences

OBJECTIF

Apprendre à s'engager à travers des outils innovants et accessibles comme les réseaux sociaux pour faire entendre sa voix.

Avant de commencer l'activité, il est recommandé de faire une mise en garde sur l'utilisation et les dangers des réseaux sociaux à partir des éléments ci-dessous :

Sur les réseaux sociaux, il faut choisir avec qui on veut partager des informations personnelles (sur soi, sa famille ou ses amis) car toutes ces personnes ne sont pas forcément de « vrais amis ». Il faut savoir que personne ne peut publier une photo ou une vidéo sans demander au préalable une autorisation. Personne n'a le droit de tenir des propos injurieux ou diffamatoires à l'égard d'une personne ou d'une communauté (avoir des propos racistes, par exemple). Il est important de protéger ses données personnelles et sa vie privée : ne remplir que les champs obligatoires dans les questionnaires sur Internet et les jeux, éviter de rendre visible sa date de naissance, ne jamais donner son numéro de télé-

phone ou son adresse à quelqu'un qu'on ne connaît pas.

Voici quelques pistes pour se protéger du cyberharcèlement :

- NE PAS RÉPONDRE aux moqueries
- EN PARLER à un adulte de confiance (parents, professeurs...)
- SE DÉCONNECTER de tous ses comptes
- CONSERVER des preuves
- LE SIGNALER

Il est possible de retrouver tous les conseils sur le site « Non au harcèlement » : <https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/que-faire/faire-face-au-cyberharcèlement/>

CONSIGNES

Grâce à la multiplication des outils numériques et des médias grand public (réseaux sociaux, etc.), il est devenu plus aisé de défendre un point de vue, de partager du contenu militant et de s'engager pour une cause qui nous tient à cœur. De grands mouvements ont vu le jour et ont pris de l'ampleur grâce à ces outils numériques à l'instar de #meetoo ou #balancetonporc qui mettent en lumière et dénoncent les violences sexuelles à l'encontre des femmes.

Les élèves montent ensemble une campagne digitale de prévention pour dire non aux violences faites aux femmes. Le thème de la campagne peut être général, ou bien cibler certains types de violences (sexuelle, émotionnelle, économique, administrative, physique, psychologique...).

Dans cette campagne devront figurer :

- Un ou plusieurs messages clés
- Un slogan (avec un hashtag)
- Un ou plusieurs visuel(s)
- Des numéros d'urgence pour faire de la prévention et du signalement

Les élèves peuvent déployer cette campagne sur le blog de l'établissement, le journal, un réseau social créé pour la campagne (en mode privé ou public selon

leur envie), ou bien simplement une maquette de la campagne sur une page Word ou un papier.

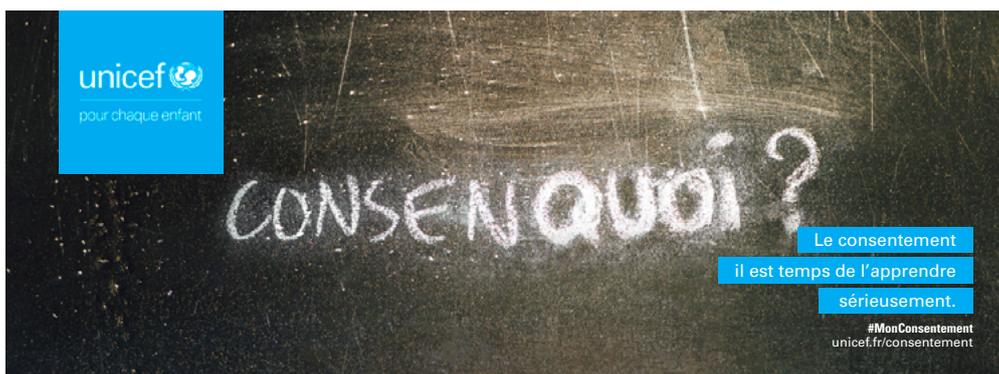
Pour aller plus loin

À titre d'exemple, il est possible de présenter aux élèves la Campagne #MonConsentement, conçue par les jeunes bénévoles élus du Conseil UNICEF des jeunes en 2019.

Avec cette campagne #MonConsentement, le Conseil a souhaité s'engager autour de cette thématique pour rendre effective la disposition de la loi Aubry du 4 juillet 2001, prévoyant que chaque élève puisse bénéficier de trois séances d'éducation à la sexualité à l'école, au collège et au lycée par année scolaire et par niveau.

Plus que tout, les jeunes du Conseil ont souhaité que la notion de consentement soit abordée durant ces séances, évoquant plus largement la notion de respect de l'autre et de l'envie de chacun, à tout âge. Parce que le consentement, ça s'apprend, les accroches « Consenmoque », « Consenquoi ? », et « Consenfou » ont été déclinées sur trois visuels d'interpellation, destinés particulièrement aux personnels éducatifs et aux responsables d'établissement, pour les inciter à s'approprier sérieusement la question de l'éducation à la vie affective et sexuelle.

Toutes les informations sont disponibles sur ce site internet : <https://my.unicef.fr/contenu/le-conseil-unicef-des-jeunes-se-mobilise-pour-une-education-au-consentement>





© UNICEF/UN0280666

Lutter contre les stéréotypes de genre UN PAS VERS L'ÉGALITÉ

Tous les enfants et les jeunes ont le droit de développer leur plein potentiel et de réaliser leurs rêves indépendamment du genre auquel ils appartiennent. Pourtant, il existe dans toutes les sociétés des normes liées au genre* qui imposent certains comportements et parcours jugés comme appropriés pour les filles ou pour les garçons. Bien que les normes liées au genre affectent tous les enfants, elles engendrent très souvent des conséquences négatives, en particulier pour les filles.

Cette discrimination* se manifeste **dès la petite enfance**. Elle peut prendre la forme de réflexions ou remarques qui semblent au départ sans conséquences, et qui pourtant contribuent à créer des inégalités : “les filles sont nulles en maths”, “les garçons sont plus courageux”, “les filles sont trop émotives”...

Ces stéréotypes ont des effets graves, d'abord dans le **cercle familial** : certaines familles préféreront avoir un garçon plutôt qu'une fille car elles considèrent que la prise en charge d'une fille est moins valorisant, coûte plus cher (notamment en raison de la dot à payer au moment du mariage dans certaines cultures). Par ailleurs, les filles peuvent se voir accorder moins d'opportunités que les membres masculins de leur famille. Les tâches ménagères vont plus souvent leur être assignées et elles seront confinées à des rôles de mères et d'épouses, sans prise en compte de leurs envies personnelles pour l'avenir.

Les filles peuvent donc être contraintes dès leur plus jeune âge à faire d'importants sacrifices comme de **renoncer à étudier, jouer librement avec leurs amis, ou simplement à vivre leur enfance sans se voir attribuer les responsabilités d'adultes**.

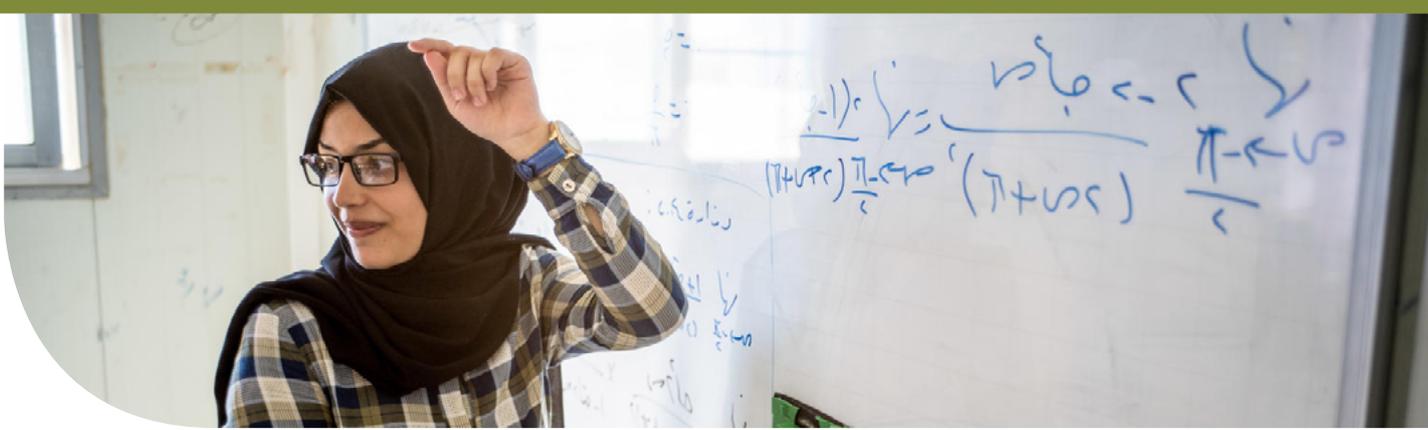
Par ailleurs, les stéréotypes* liés au genre ont un impact important sur l'accès à l'éducation des filles. Sans éducation, elles se retrouvent en difficulté pour gagner leur vie de manière indépendante, ce qui peut les maintenir dans un cycle de pauvreté et une situation d'infériorité face à leur entourage masculin.

Lorsqu'elles parviennent à réaliser des études, **elles se trouvent plus fréquemment limitées dans leur choix d'orientation** en raison de la sous-représentation des femmes dans certains domaines, notamment les métiers de Sciences, technologies, Ingénieries et mathématiques (STIM) pourtant essentiels pour s'adapter à un monde en rapide évolution. En France par exemple, d'après l'Observatoire des inégalités, il n'y a encore qu'environ 30 % de filles en classes préparatoires scientifiques. Les filles sont par contre très nombreuses à s'orienter dans le secteur du “care” (= soin) : métiers d'aide à la personne, de prise en charge sociale des individus qui sont souvent moins visibles, rémunérés et reconnus.

Les stéréotypes de genre sont omniprésents dans nos vies quotidiennes, d'où nos difficultés à en prendre conscience et à s'en défaire. Ils sont présents dans les films, les médias, dans le langage, sur les réseaux sociaux, dans le monde du travail, de la mode, de la politique, de l'art...

Pour **lutter contre les stéréotypes** liés au genre et construire un avenir plus égalitaire, il est important de promouvoir une éducation inclusive*, de favoriser un dialogue sur le rôle des filles et des garçons au sein du foyer et dans la société, et plus largement de militer pour la prise de décisions politiques en faveur de l'égalité de genre.

Sources : UNICEF / Observatoire des inégalités



© UNICEF/UN0263750/Herwig

QUIZ

- Les stéréotypes liés au genre apparaissent dès l'enfance :
 VRAI FAUX
- Les garçons consacrent plus de temps aux tâches ménagères que les filles :
 VRAI FAUX
- Les filles sont sous-représentées dans les filières scientifiques :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Éducation inclusive : permet à tous les enfants sans distinction d'apprendre ensemble. L'éducation inclusive a pour objectif d'éliminer les freins qui pourraient limiter leur participation et leurs résultats. Le handicap, le sexe, la pauvreté constituent les principales causes d'exclusion.

Discrimination : différence de traitement qui cause du tort à quelqu'un ou à un groupe de personnes. La discrimination peut prendre diverses formes : privation de droits fondamentaux, liberté d'expression, de religion ou d'orientation sexuelle et peut générer des traitements inégaux et défavorables au niveau de l'accès à l'emploi, au logement, etc.

Genre : notion qui fait référence à une construction politique et sociale de la différence des sexes fondée sur les normes et les valeurs d'une société, culture et époque donnée.

Stéréotype : représentations simplifiées, déformées, rigides de certaines caractéristiques attribuées à un individu ou à un groupe d'individus.



© UNICEF/UNI363744/BabajanyanVII Photo

PORTRAIT : LA SCIENCE POUR TOUTES AVEC HASMIK

Lorsque **Hasmik** intègre un nouveau lycée en Arménie, elle est tout de suite captivée par le laboratoire de chimie. « *Mon école précédente n'avait rien de tel* », explique la jeune de 16 ans. « *Beaucoup n'ont pas l'espace pour un laboratoire, encore moins les fonds.* »

Avant que Hasmik ne commence elle-même à mener des expériences, elle trouvait que la chimie n'était pas son fort. « *Face à mes difficultés, j'ai commencé à me questionner : les garçons sont-ils vraiment "naturellement" meilleurs que les filles en sciences ?* »

Hasmik a alors su qu'elle voulait aider à rendre la science accessible à tout le monde, et a créé pour cela avec ces camarades le « VR Labs », un laboratoire virtuel qui simule des expériences scientifiques avec des casques de réalité virtuelle.

Hasmik espère que VR Labs incitera plus d'étudiantes à poursuivre des études et des carrières scientifiques. « *Cela commence dès le plus jeune âge* », se dit Hasmik, désireuse de transmettre son amour pour la science à sa sœur de cinq ans, Maria. « *Chimie, biologie, physique, autant d'occasions d'avoir un impact positif sur notre communauté si nous sommes armées des bonnes connaissances scientifiques* ».

Sources : UNICEF



**Matériel**

Ordinateurs avec connexion internet, feuille A3, magazines, images, feutres

**Durée**

1h30

**Matière(s)**

Français, Éducation aux médias et à l'information

Activité individuelle :

Ces personnes qui ont choisi de défier les stéréotypes

OBJECTIF

Apprendre à mener une recherche en filtrant les données et s'entraîner à s'exprimer à l'oral comme à l'écrit sur un sujet personnel choisi.

CONSIGNES

Les élèves identifient une personne de leur choix qui a brisé les stéréotypes, à l'instar de Hasmik Baghdasaryan (cf. Fiche élève) en choisissant une voie qui ne lui était pas prédestinée en raison de son genre. La personne identifiée peut être quelqu'un de célèbre ou bien une personne ordinaire.

Les élèves font une recherche biographique (40 minutes) sur cette personne en utilisant les ressources à leur disposition : leurs connaissances, internet, CDI, magazines, etc.

Puis les élèves rédigent 5 à 10 lignes de présentation de la personne choisie (25 minutes). Ils peuvent faire la restitution de leur travail sur un document A3 joliment présenté et doivent y faire figurer :

- 1 Des éléments de contexte (nom, prénom, âge, pays d'origine)
- 2 Les freins rencontrés par la personne choisie
- 3 Comment la personne a réussi à se défaire des stéréotypes de genre
- 4 Pourquoi l'élève a été inspiré par cette personne ?
- 5 Une citation/témoignage (facultatif)

Une fois les recherches et l'affiche réalisée, chaque élève dispose de 3 à 5 minutes pour présenter son travail au reste de la classe à partir du document de restitution.

Un rapide temps de questions/réponses peut suivre la présentation, par exemple un débat avec un journaliste fictif.

Les documents de restitution peuvent être affichés sous forme d'exposition si les élèves souhaitent partager et exposer leur travail plus largement. Les textes peuvent être agrémentés d'illustrations, d'un portrait dessiné...



**Matériel**

Ordinateurs avec connexion internet, magazines, feuilles A3, feutres, stylos, ciseaux

**Durée**

3h

**Matière(s)**

EMC, Éducation aux médias et à l'information

Activité collective :

Exposition sur les stéréotypes de genre dans les médias

OBJECTIF

Apprendre à déconstruire les stéréotypes de genre relayés par les médias, développer l'esprit critique par la lecture et l'analyse de l'image, le repérage de représentations stéréotypées des femmes et des hommes

CONSIGNES

Étape 1 : échanger autour des représentations

Dans un premier temps les élèves réfléchissent en petits groupes aux questions ci-dessous. Ils peuvent noter leurs réflexions sous la forme d'une carte mentale (graphique qui connecte les idées, mots, concepts liés à un sujet).

- aux rôles que jouent les femmes dans les médias : télévision, séries télévisées, films, radio, clips de chanson, internet, réseaux sociaux, télé-réalités, etc. Y a-t-il des clichés, des préjugés qui sont véhiculés dans ces différents médias ?
- à la représentativité des femmes dans les médias : quelle place occupent-elles ? Sont-elles bien présentes (dans la durée et en termes de quantité) ?
- Quel est l'impact sur la société ? (pour les hommes et les femmes, les filles et les garçons)

Puis, un élève désigné porte-parole partage les constats réalisés en groupe au reste de la classe. Les autres élèves réagissent et posent des questions.

Restitution :

Une fois que les élèves ont pu échanger ensemble, l'enseignant peut compléter et aider les élèves à prendre du recul sur leurs représentations en leur apportant des axes de réflexion, des faits, des données... :

Les médias peuvent renforcer les stéréotypes de genre. Par exemple, les publicités pour les produits de ménages ou de beauté sont souvent incarnées par des femmes alors que les publicités pour les voitures le sont le plus souvent par des hommes. De la même manière, dans les films ou la littérature pour enfants, les filles ont souvent occupé des rôles de princesses en détresse alors que les garçons avaient des rôles de chevaliers vaillants. Il en est de même au cinéma : les hommes occupent plus fréquemment des rôles à risque ou de pouvoirs que les femmes se retrouvent souvent au second plan.

Cette association d'images et de représentations peut avoir des conséquences sur notre manière de percevoir les choses dans la vraie vie et fortement influencer sur nos mentalités. Peut-on néanmoins observer des changements de pratiques, avec une meilleure distribution des rôles et un effacement des stéréotypes ? Si oui, lesquels constatez-vous ?

Par ailleurs, on peut dire que les médias sont eux-mêmes le reflet des normes sociales et culturelles de sociétés discriminantes envers les femmes dans de nombreux domaines (emplois, politique, sphère domestique, etc). Plus les stéréotypes de genre disparaîtront de la vie quotidienne, plus ils disparaîtront des médias... Et inversement !

Étape 2 : renverser les stéréotypes

Après avoir compris les enjeux liés aux stéréotypes dans les médias, les élèves vont en petits groupes choisir une publicité, une scène de film, une œuvre d'art ou une chanson qu'ils trouvent sexiste.

Ils doivent dans un premier temps décrire ce qu'ils ont choisi.

Puis ils expliquent leur choix et ce qu'ils trouvent sexiste.

Après avoir justifié leur choix, ils proposent une nouvelle version non sexiste, non genrée qu'ils présenteront au reste du groupe.

Toutes ces informations seront reportées sur une affiche A3 joliment présentée, avec des collages, des couleurs, des descriptifs, des messages clés etc.

Pour présenter leur travail aux autres classes, les élèves pourront proposer collectivement une exposition en affichant chaque création à côté de la version d'origine.



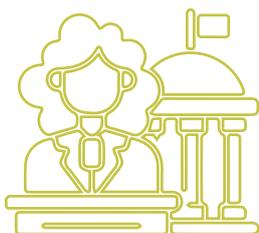
© UNICEF/UNI336271/Ma



© UNICEF/UN0547129/Ehlyn-Jones

Femmes militantes : S'EMPARER DU DROIT À LA PARTICIPATION

La participation équitable des femmes dans la vie politique de chaque pays est essentielle. Malheureusement, elles sont encore trop peu représentées à tous les niveaux décisionnels, et ce, à travers le monde.

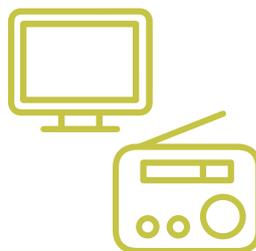


En 2021, seulement près de 6 % des chefs d'État élus (9 sur 152) et 6,7 % des chefs de gouvernement (13 sur 193) sont des femmes

Il a pourtant été prouvé que **l'implication des femmes dans les processus de décision politique les améliore**. Selon ONU femmes, des recherches sur les panchayats (conseils municipaux*) en Inde ont révélé que le nombre de projets d'eau potable dans les régions où les conseils étaient dirigés par des femmes était supérieur de 62 % à celui des régions où ils étaient dirigés par des hommes. En Norvège, une relation de cause directe a été déterminée entre la présence de femmes au sein des conseils municipaux et la bonne couverture des garderies sur le territoire.

Dans une société démocratique, **chaque personne a le droit d'être associée aux prises de décisions, y compris les enfants et les jeunes**. Même lorsqu'ils ne sont pas encore autorisés à voter en raison de leur âge, ils doivent pouvoir être consultés, exprimer leurs idées, donner leur avis sur les sujets qui les concernent. Le droit à la participation fait partie des droits garantis par la Convention internationale des droits de l'enfant.

Les filles font toutefois face à un obstacle particulier qui les rend moins enclines à participer, dès leur plus jeune âge : elles sont globalement moins valorisées et moins encouragées à prendre la parole en public, ce qui limite leur expression d'abord dans le milieu scolaire, puis plus tard dans leur vie professionnelle et politique. Cela vient de différentes causes : l'éducation genrée* qui encourage plus les filles au calme et à la discrétion, les interruptions plus fréquentes par les garçons et hommes dans les discussions et débats, etc.



En 2020, seulement 41 % des experts invités dans les médias français sont des femmes

Pourtant, **les figures de femmes militantes* ne manquent pas** à travers l'histoire et de nos jours ! Celles-ci sont nombreuses à avoir pris place dans le débat public et à créer des mouvements pour défendre leurs droits. Ces **droits des femmes**, encore trop peu respectés aujourd'hui, recouvrent entre autres : l'intégrité corporelle et le fait de ne pas subir de violence sexuelle, le droit de voter, d'être élue, d'entrer dans un contrat légal, d'être considérée comme l'égal de n'importe quel homme (père, mari, frère, etc.) au sein de la famille, de travailler, d'avoir accès à des salaires justes et équitables, de maîtriser son corps et sa reproduction (contraception et avortement), de posséder une propriété, d'accéder à l'éducation...

Sources : ONU Femmes / UNICEF



© UNICEF/UNI144966/Singh

Voici quelques-uns des mouvements historiques de contestation menés par des femmes :



• **1791 : Olympe de Gouges, pionnière du féminisme** : Olympe de Gouges (1748-1793) rédige la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne qu'elle adresse à la reine Marie Antoinette, puis à l'assemblée. Elle est aussi l'auteur de nombreux pamphlets et écrits en faveur des droits des femmes et de l'abolition de l'esclavage.



• **1848 : La 1^{ère} convention pour les droits des femmes** : Indignées par l'interdiction faite aux femmes de prendre la parole à l'occasion d'une convention contre l'esclavage, les Américaines Elizabeth Cady Stanton et Lucretia Mott réunissent plusieurs centaines de personnes en faveur des droits des femmes à New York. Ensemble, elles revendiquent des droits civils, sociaux, politiques et religieux. Le droit de vote des femmes n'est alors pas encore pris au sérieux, mais un mouvement est créé !



• **1929 : La révolte des femmes d'Aba** : Furieuses de leur condition sociale sous la domination coloniale, les femmes igbo, au Nigeria, se mobilisent par milliers pour « assiéger » ou « partir en guerre contre » les chefs nommés de manière non démocratique. Elles les couvrent publiquement de honte par des chants et des danses, en frappant sur leurs murs et en arrachant des toitures. Malgré les nombreuses vies fauchées lors des interventions violentes contre les manifestantes, celles-ci finissent par forcer les chefs à démissionner et obtiennent la suppression des taxes imposées aux femmes sur les marchés.



• **1960 : La lutte des sœurs papillons** : Incarnant la lutte féministe populaire, les sœurs Mirabal – Minerva, Maria Teresa et Patria – également appelées « Las Mariposas » (les papillons), forment un mouvement d'opposition en vue de protester ouvertement contre la dictature de Rafael Trujillo en République dominicaine. Le 25 novembre 1960, les trois sœurs sont assassinées. Avec l'indignation générale naît le mouvement anti-Trujillo, qui parviendra à renverser la dictature en moins d'une année. Depuis, la nation commémore l'assassinat brutal des « papillons » le 25 novembre, journée de lutte pour l'élimination des violences faites aux femmes.



• **2003 : La grève du sexe des Libériennes** : Dans un contexte de guerre civile, plusieurs milliers de Libériennes forment un mouvement contestataire, sous la direction de la militante Leymah Gbowee. Le mouvement recourt à diverses tactiques, dont une grève du sexe visant à forcer les hommes à prendre part aux discussions de paix, ou encore l'action d'un groupe de femmes à une négociation, menaçant de se déshabiller pour faire honte aux hommes délégués et les empêcher de partir tant qu'un accord de paix n'aurait pas été adopté. Le succès du mouvement est tel qu'il met fin à 14 années de guerre civile et débouche sur l'élection de la toute première femme cheffe d'État en Afrique, Ellen Johnson Sirleaf !



• **2019 : La danse du collectif Las Tesis** : En novembre 2019, suite à des viols collectifs perpétrés par l'armée, le collectif féministe chilien *Las Tesis* organise un regroupement de milliers de femmes devant le Ministère de la Justice à Santiago au Chili. Ensemble, elles entonnent un poème dansé et chanté intitulé « Un violador en tu camino » [Un violeur sur ton chemin] qui dénonce les violences faites aux femmes en retranscrivant des travaux de recherche, notamment ceux de l'anthropologue argentino-brésilienne Rita Laura Segato. Cette performance a trouvé une résonance internationale et est désormais reprise dans le monde entier.

QUIZ

- Il y a autant d'hommes que de femmes à la tête des États et des gouvernements du monde :
 VRAI FAUX
- Les filles rencontrent des obstacles spécifiques pour prendre la parole en public :
 VRAI FAUX
- Les sœurs Mirabal se sont battues pour le droit de vote des femmes en République dominicaine :
 VRAI FAUX

VOCABULAIRE

Conseil municipal : Groupe de personnes élues par les habitants de la ville et dirigé par le maire, qui prend des décisions concernant la commune et en faveur des habitants.

Éducation genrée : une forme d'éducation qui encourage les enfants à répondre aux attentes sociales liées à leur genre et à adopter des comportements et des attitudes considérées comme « typiquement » masculines ou féminines.

Militant : Personne qui s'engage pour des idées morales, politiques, sociales...



© UNICEF/UNI363628/Arcos

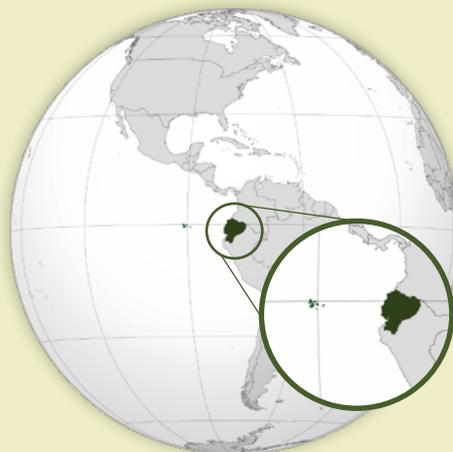
PORTRAIT : BELEN, UNE ADOLESCENTE CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN EQUATEUR

Belen Perugachi n'avait que 12 ans lorsqu'elle a commencé à défendre les droits des autochtones en rejoignant l'Association des enfants et des adolescents de Pueblo Kayambi, en Équateur. À 16 ans, elle est devenue la plus jeune membre du Conseil de protection des droits de la municipalité de Cayambe. Son ascension au poste de vice-présidente du Conseil en 2019 a été une première du fait de son jeune âge.

« Je veux que les habitants des zones rurales aient les mêmes possibilités de s'épanouir que ceux des villes », dit-elle. L'agriculture et l'élevage sont la principale source de revenus pour de nombreuses familles de la région. Lorsque la crise sanitaire (COVID-19) a frappé et que le marché principal a fermé à Cayambe, Belen Perugachi et son association de jeunes ont pris les devants et ont ouvert un nouveau marché pour soutenir les femmes et leurs familles.

Belen Perugachi est également active sur la scène mondiale. En 2018, elle s'est rendue au Chili pour participer à une session de la [Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes](#) et s'y exprimer sur les droits des autochtones.

Sources : UNICEF



**Matériel**Papier cartonné,
magazines, ciseaux,
colle, crayons, feutres**Durée**

1h30

**Matière(s)**

Français, EMC

Activité individuelle :

Ma biographie imaginaire**OBJECTIF**

Développer une réflexion personnelle à l'écrit. Se projeter dans un parcours personnel positif. S'inspirer de l'histoire des idées, des récits engagés.

CONSIGNES

Les élèves sont invités à se « projeter » à l'âge de 60 ans en rédigeant leur biographie imaginaire orientée autour d'une cause à laquelle ils se seraient consacrés toute leur vie.

Étape 1 : Recherches : Demander aux élèves d'effectuer des recherches sur des femmes engagées sur internet ou de s'inspirer des exemples de la Fiche élève.

Étape 2 : Rédaction du récit : la biographie doit être rédigée à la 3^{ème} personne et tenir sur 1 page recto/

verso. Ils explicitent un grand combat qu'ils auraient mené, les étapes de vie qu'ils auraient traversées pour atteindre leur objectif, les obstacles qu'ils auraient affrontés et la façon dont ils les auraient surmontés...

Étape 3 : Mise en forme : Les élèves peuvent mettre en forme leur biographie en l'écrivant sur une feuille A3 qu'ils agrémentent de photomontages, de collages, de dessins..., afin de le présenter au reste du groupe et/ou de l'exposer.

Les présentations peuvent varier : cela peut prendre la forme d'une « storyline », une ligne sur laquelle ils placent les différents événements de leur biographie imaginaire. Les élèves peuvent également coller ces événements sur un morceau de laine avec des Post-It, puis faire que tous les morceaux de laine se rejoignent en une étoile. Ou encore, si le temps le permet, constituer des binômes qui présenteront chacun à l'oral la biographie de l'autre.



© UNICEF/UN0359119/CanalMagnum Photos

**Matériel**

Feuilles A3, feutres ou crayons de couleur, salle informatique (idéalement 1 ordinateur par élève), magazines

**Durée**

2h30

**Matière(s)**

EMC, Éducation aux médias et à l'information, LV1

Activité collective :

Simulation d'un débat politique

OBJECTIF

Comprendre les fondements et expériences de la démocratie. Exercer son jugement, construire l'esprit critique. Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif / collaboratif en groupe, s'impliquer dans les projets de classe.

CONSIGNES

Cette activité vise à organiser une **simulation de débat présidentiel** portant spécifiquement sur le sujet : **que faire pour améliorer l'égalité de genre en France aujourd'hui ?** Autrement dit, quels sont les problèmes sur lesquels il faudrait se concentrer, et quelles seraient les solutions à mettre en place ?

Cette activité peut aussi être menée dans une autre langue, en cours de LVE. La partie 1 de l'activité peut être effectuée en demi-groupe afin de faciliter l'accès à un ordinateur par élève, et il est donc possible de découper l'activité sur plusieurs jours.

1- Préparer le contenu du débat avec la méthode « Penser seul, à deux, à quatre » (1h)

Pendant 25 minutes, les élèves font des recherches individuellement sur un ordinateur pour préparer leurs arguments dans le débat à venir.

L'enseignant les invite à se renseigner, en particulier sur :

- les revendications d'associations et d'organisations qui militent pour l'égalité de genre
- les lois et les mesures en place actuellement en faveur de l'égalité

- les propositions de nouvelles mesures par les différents partis politiques
- les avancées historiques sur l'égalité de genre
- des thèmes tels que l'égalité dans le monde du travail, les violences faites aux filles et aux femmes, le harcèlement, la réduction des stéréotypes de genre dans la culture et les médias, la place des femmes en politique, l'éducation non-genrée...

À partir de là, les élèves se répartissent en 2 groupes : 4 élèves forment **2 binômes de « journalistes »**. Tous les autres forment des **binômes de « candidats »**.

Les élèves « candidats » échangent par deux pendant 15 minutes pour présenter et confronter le résultat de leurs recherches : ils discutent en particulier des problématiques et solutions qu'ils auraient envie de mettre en avant en situation de débat, s'ils devaient défendre un programme politique pour l'égalité de genre. L'idée est d'arriver à un premier consensus sur les points-clés qu'ils auraient envie de défendre.

Pendant ce temps, les élèves « journalistes » échangent par deux pendant 15 minutes pour présenter et confronter le résultat de leurs recherches, avec pour objectif de réfléchir à des questions qu'il faudrait poser à des candidats à la présidentielle afin de savoir s'ils ont de bonnes mesures sur toutes les problématiques liées à l'égalité de genre.

Enfin, les binômes se rassemblent par groupe de quatre : les 2 binômes de journalistes se rassemblent, tandis que les binômes « candidats » s'associent aléatoirement.

Les groupes « candidats » échangent pendant 20 minutes pour se mettre d'accord sur leurs propositions pour améliorer l'égalité de genre en France aujourd'hui (quelles problématiques sont prioritaires, et pourquoi ? quelles solutions seraient à défendre ? quels moyens devraient être employés ?)

Pendant ces 20 minutes, le groupe « journalistes » priorise, organise et choisit les questions à poser aux candidats durant le débat pour s'assurer de couvrir la plupart des thèmes liés à l'égalité de genre, et de permettre aux candidats de présenter leurs propositions de mesures et solutions.

2- Préparer la mise en scène du débat (30min)

Par équipe, chaque groupe définit son parti politique fictif (en lui donnant un nom, un slogan, éventuellement un logo dessiné...) et choisit un "candidat" qui sera le représentant de son groupe pendant le débat.

Chaque groupe met au propre sous forme de notes les propositions issues des temps de discussion précédents, afin de faciliter la prise de parole du candidat.

Pendant ce temps, les journalistes pourront se déplacer dans chaque groupe de candidats et recueillir des informations importantes afin de connaître les différents positionnements. Attention : ils devront veiller à être rapides et discrets pour ne pas perturber la phase de préparation des candidats. Une fois les informations recueillies, les journalistes pourront compléter, modifier, ajouter ou remplacer des questions. Ils devront également réfléchir à comment assurer une stricte égalité de temps de parole aux candidats.

3- Organiser un débat avec des représentants des partis (1h)

Il est recommandé d'aménager la salle pour faciliter les échanges (tables en U, en cercle, etc.). Les élèves pourront décorer la salle à leur convenance pour créer une atmosphère.

Avant de lancer le débat, il est important de rappeler aux élèves l'importance du débat démocratique : celui-ci permet aux citoyens de questionner, discuter, problématiser, voire critiquer des sujets politiques et de sociétés diverses. Les participants devront donc respecter les opinions et le temps de parole de chacun et devront veiller à ne pas se couper la parole. Les échanges doivent rester respectueux et bienveillants, mais cela ne les empêche pas d'adopter des points de vue différents.

Parmi le groupe de journalistes, deux élèves jouent le rôle de journalistes TV et guident le débat en posant des questions et en distribuant la parole, tandis que les deux autres jouent le rôle de journalistes de presse. Ils prennent des notes pour résumer le débat dans un article.

Une fois les rôles de chacun bien identifiés, les participants passent à la mise en scène du débat.

Dès que le débat est terminé, ils sortent de leurs rôles et partagent leurs impressions : comment se sont-ils sentis ? Le débat leur a-t-il été utile ? Ont-ils eu le sentiment d'avoir été écoutés ?

À partir des notes prises par les deux journalistes de presse, l'équipe de journalistes rédige un article ou un compte rendu, qui pourra être ensuite diffusé au sein de leur établissement.



© UNICEF/UNI230075/Raiarivita

Annexe Carte



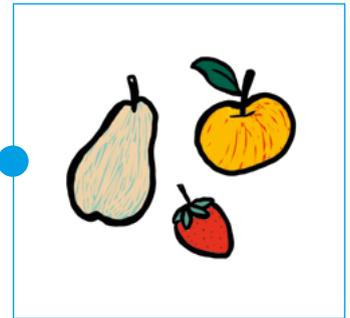
Annexe 1 : De la productrice à mon assiette

DOCUMENT 1 : PROFILS DES PRODUCTRICES

Consigne : Lis les profils ci-dessous, puis relie la productrice avec l'aliment qu'elle cultive. Pour t'aider, des indices se sont glissés dans les textes...



Productrice 1 : Ashvini a 19 ans et vit en Inde. Elle travaille dur avec sa famille dans les rizières. À chaque début d'été, elle repique les plants dans la terre minutieusement à la main avec d'autres femmes, les pieds dans l'eau et le dos courbé. Ashvini aime son travail malgré la pénibilité, mais ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est conduire un tracteur ! Elle rêve plus tard de devenir agrochimiste.



Productrice 2 : Salima est une jeune agricultrice qui vit en Côte d'Ivoire. Elle travaille dans une petite exploitation agricole possédée par ses frères où les productions sont destinées à être exportées. Bien que le monde entier, petits comme grands, savourent ses produits, elle regrette que son travail soit sous-estimé et sous-payé. Elle vit sous le seuil de pauvreté. Son rêve est d'acheter son propre terrain pour cultiver en autonomie.



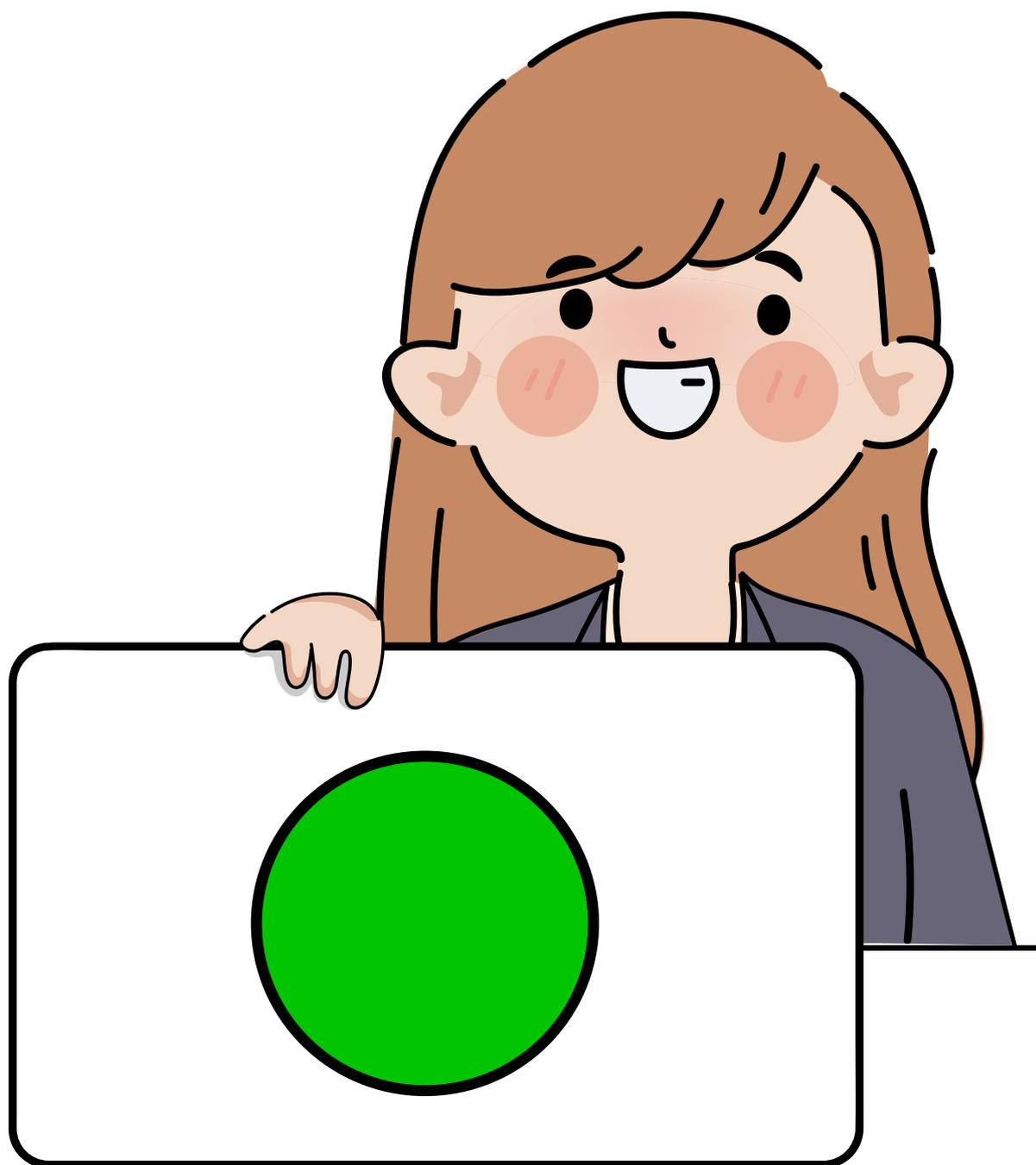
Productrice 3 : María est agricultrice au Mexique. Elle loue un terrain près de la ville d'Izucar. La sécheresse a mis en péril tous ses épis qui n'ont pas survécu en raison du manque de pluie. De plus, elle gagne moins d'argent que les producteurs hommes. Elle est donc obligée d'effectuer des tâches en plus pour gagner de l'argent et subvenir aux besoins de sa famille.



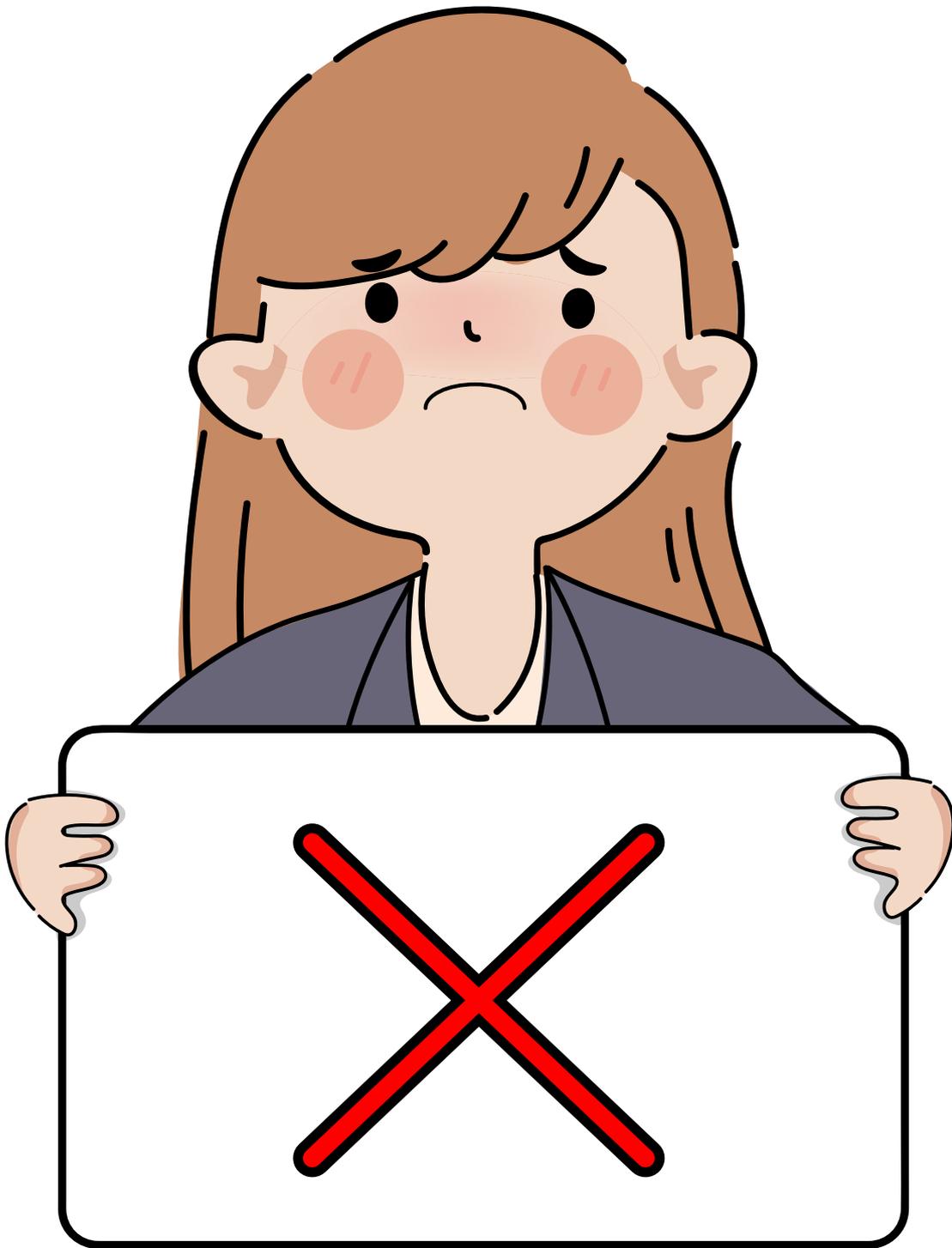
Productrice 4 : Adeline habite en France et est agricultrice. Elle a repris l'exploitation familiale à 23 ans et s'est lancée dans la production maraîchère bio. Ces revenus sont instables en raison de la floraison des arbres fruitiers devenue de plus en plus irrégulière. Adeline explique que la fluctuation des températures n'aide pas les récoltes.



Annexe 2 : Débat mouvant sur les stéréotypes de genre en cuisine



Annexe 2 : Débat mouvant sur les stéréotypes de genre en cuisine



Annexe 3 : Le discours d'Hannah

Le 7 juillet 2014, lors d'une rencontre du Comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations envers les femmes, Hannah Godefa (jeune ambassadrice UNICEF originaire d'Ethiopie) a déclamé un discours afin de proposer des recommandations pour améliorer l'accès des filles à l'éducation.

CONSIGNE : LIS LE DISCOURS D'HANNAH ATTENTIVEMENT, PUIS RÉPONDS AUX QUESTIONS SUIVANTES :

1 Hannah fait preuve de beaucoup de talent pour convaincre les personnes à qui elle s'adresse. Lorsqu'on écrit un discours, il existe des techniques pour faire passer correctement son message et être persuasif. Est-ce que Hannah utilise les éléments suivants dans son discours ? (Entoure les bonnes réponses)

- Des chiffres précis : Oui / Non (si oui, souligne-les en rouge dans le texte)
- Des anecdotes tirées de son expérience personnelle : Oui / Non (si oui, souligne-les en bleu dans le texte)
- Des questions rhétoriques, c'est-à-dire des questions qui ne demandent pas réellement une réponse : oui/non (si oui, souligne-les en vert dans le texte)
- Le pronom personnel « nous » qui permet d'impliquer les personnes à qui l'on parle : Oui / Non (si oui, souligne-le en noir dans le texte)

2 Parmi les freins à l'éducation des filles qu'Hannah évoque, quel est le problème qui te touche particulièrement, celui qui te paraît très grave ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

VOCABULAIRE

Abus sexuels : acte physique qui concerne les parties intimes du corps, et qui est commis contre une personne qui n'est pas consentante (qui ne le souhaite pas)

Autonomisation économique : gagner suffisamment d'argent pour pouvoir être indépendant, ne pas dépendre de quelqu'un d'autre pour survivre

Mobilité sociale : changer de statut social, par exemple sortir de la pauvreté et obtenir ainsi une meilleure place dans la société

Le discours a été traduit et adapté à partir de la prestation orale d'Hannah Godefa à la 58ème session du comité des Nations Unies pour l'élimination des discriminations envers les femmes. Le discours entier en anglais se trouve sur le site du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme : <https://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CEDAW/Pages/OralInterventionsEducation.aspx>

Le discours d'Hannah

Chers invités,

C'est un honneur d'être avec vous aujourd'hui. J'aimerais vous remercier de me donner l'opportunité de m'exprimer sur un sujet qui me tient tant à cœur. Mon éducation est la raison pour laquelle je me tiens devant vous, capable de prendre la parole pour moi et pour les millions de filles qui réclament une bonne éducation. Je suis ici aujourd'hui pour partager mes réflexions sur « comment » et « grâce à quoi » il est possible d'améliorer l'accès des filles à l'éducation : car une fois que les filles accèdent à l'école, il est important de leur permettre d'y rester, et de s'assurer qu'elle évolue d'une classe à l'autre, qu'à chaque étape de leur parcours elles aient réellement l'opportunité d'apprendre. Je pense que c'est le défi décisif de notre époque.

Au cours des 25 dernières années, nous constatons des progrès importants ayant permis aux filles d'accéder à l'école. Cependant, nous savons que le programme pour l'éducation des filles n'est pas atteint. 58 millions d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école primaire ; et parmi eux, on compte de nombreuses filles qui n'ont jamais été inscrites à l'école, ou l'ont été trop tard et ont fini par abandonner.

Il y a des preuves extraordinaires montrant que l'éducation des filles est un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire.

Permettre aux filles d'aller à l'école n'est cependant que la moitié de la bataille ; et même si je ne sais pas exactement comment affronter l'autre moitié, voici quelques points de départ afin de penser, planifier et agir différemment. Il s'agit :

- **De prendre en compte les inégalités qui s'accumulent (pauvreté, lieu de vie...) pour les filles :** Pendant un voyage à Juba, au Soudan du Sud, j'ai rencontré des filles qui allaient à l'école, et je leur ai demandé ce qu'elles voulaient faire après l'école secondaire. Plusieurs d'entre elles se sont levées et m'ont répondu qu'elles voulaient être professeure, avocate, pilote – des métiers qui rendraient service à leur communauté. À cause du conflit récent dans leur pays, toutes ces opportunités n'existent probablement plus, et je me demande tous les jours ce qui est arrivé à ces filles et à leurs rêves. Dans un pays proche, au Kenya, la majorité des adolescentes somaliennes qui vivent en milieu rural ont moins de 2 ans d'éducation. Vos chances d'accéder à une éducation diminuent grandement si vous êtes une fille ayant grandi à la campagne, dans une famille pauvre, et dans une zone affectée par un conflit.
- **Mettre fin à la violence** – à l'école, autour des écoles, au sein des communautés. La violence envers les filles crée des inégalités de genre dans les écoles, les communautés et les pays. Cela a des implications pour les filles qui restent à l'école et apprennent, pour leur autonomisation et leur participation économique, pour la santé et la survie de leurs futurs enfants. (...)
- **Reconnaître et stopper les abus sexuels dans les écoles :** au Sierra Leone, 10 % des filles à l'école primaire et 14 % des filles à l'école secondaire citent les abus sexuels comme une raison d'avoir peur des trajets vers l'école. En éduquant les communautés à changer cette culture malsaine et en les impliquant dans la protection des filles, il devrait être possible de rendre les environnements d'apprentissage plus sûrs.
- **Comprendre les peurs des parents et les aider à protéger leurs filles :** lors de mes voyages en Éthiopie, j'ai rencontré une mère qui avait décidé de garder ses 3 filles chez elle et d'envoyer son fils à l'école, pour des raisons économiques et culturelles. Elle préférerait que ses filles soutiennent la vie domestique de la famille plutôt qu'elles aillent à l'école. Ces barrières traditionnelles empêchent les filles d'accéder à leur plein potentiel. Les parents retirent de plus en plus leurs filles de l'école par peur de grossesses non désirées, ou bien ils les marient afin de les « protéger » des abus sexuels. Pourtant, nous savons tous que le mariage d'enfants n'est pas une solution à ce problème.
- **Les garçons et les filles doivent progresser de manière égale :** Au Nigeria, il faudra encore 3 générations pour réussir à faire accéder toutes les filles pauvres à l'école primaire, alors que les garçons riches y ont déjà tous accès. Pour progresser, nous devons autant soutenir la croissance des garçons que celle des filles.

Mais que va-t-il falloir pour que chaque fille ait la même opportunité d'aller à l'école, d'apprendre, de s'épanouir ? Que va-t-il falloir pour que chaque fille devienne actrice du changement au sein de sa famille, de sa communauté et de la société ?

L'éducation ne se tient pas seule. Le fait d'éduquer les femmes et les filles a des conséquences positives pour la santé maternelle, l'autonomisation économique* et la mobilité sociale*. Mais il s'agit aussi de bien plus que cela. L'éducation a un pouvoir de transformation, elle donne aux filles et aux femmes une forme de liberté et de compréhension des droits humains. En modifiant les comportements, l'éducation des femmes – aussi bien que celle des hommes – conduit à un développement plus équitable et durable. Nous sommes tous ici aujourd'hui pour trouver une solution, et les discussions que nous avons doivent devenir des actions concrètes. Les filles ne sont pas des épouses, elles ne sont pas des marchandes, elles ont tous les droits en tant qu'être humain. Les filles et femmes dont nous parlons aujourd'hui ne sont pas des étrangères, elles sont nos mères, sœurs, filles et amies. C'est à nous de les aider à s'autonomiser, de les protéger et d'encourager le prochain groupe de dirigeants à changer le monde.

Merci.

Annexe 4 : Le chemin de Zina vers l'école

1 **2** **3** **4** **5** **6** **7** **8** **9** **10** **11** **12** **13** **14** **15** **16** **17** **18** **19** **20** **21** **22** **23** **24** **25** **26** **27** **28** **29** **30** **31** **32** **33** **34** **35** **36**

5 Ta grande sœur te prête deux livres : cela te donne encore plus envie d'apprendre !
Avance de 2 cases

9 À cause d'un conflit armé, une salle de classe est détruite. Il faut attendre qu'elle soit reconstruite !
Retour à la case départ

19 Une association construit un puit près de chez toi : plus besoin d'aller chercher de l'eau à des kilomètres ! Cela te laisse du temps pour aller à l'école.
Avance de 4 cases

22 Tu n'as pas de papiers d'identité officiels pour t'inscrire à l'école, et il te faut du temps pour les obtenir.
Recule de 5 cases

27 Ta famille te demande de faire deux fois plus de tâches ménagères que ton frère ! Tu manques de temps pour l'école.
Recule de 2 cases

31 Tu croises un garçon qui se moque et te dit « L'école c'est pas pour les filles ! ». Ce préjugé te met en colère ... mais te motive encore plus pour aller à l'école !
Avance de 2 cases

14 Lorsque tu as tes règles, tu ne te sens pas à l'aise pour aller à l'école car il n'y a pas de toilettes séparées pour les filles et les installations sanitaires ne sont pas propres.
Recule de 2 cases

ÉCOLE

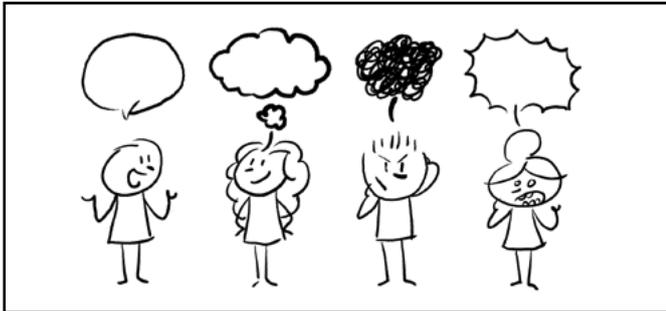
Annexe 5 : Raconter le conflit en BD

LE LANGAGE DE LA BANDE DESSINÉE

Dans une bande-dessinée, une page entière est appelée une planche, et chaque petit cadre est appelé une vignette ou une case.

FAIRE PARLER UN PERSONNAGE DE BD

Les paroles des personnages de BD sont souvent écrites dans des bulles. Elles sont reliées au personnage soit par une petite pointe (lorsque le personnage s'exprime à voix haute), soit par plusieurs ronds (lorsqu'on lit les pensées du personnage), soit par une forme d'éclair (quand le personnage est en colère).



Pour donner au lecteur des informations qui ne sont pas dites par un personnage, on peut écrire des choses dans un cartouche, c'est-à-dire un petit cadre rectangulaire. Il peut donner des informations de lieu, de temps, ou retranscrire les paroles d'un narrateur extérieur à l'histoire visible dans les dessins.

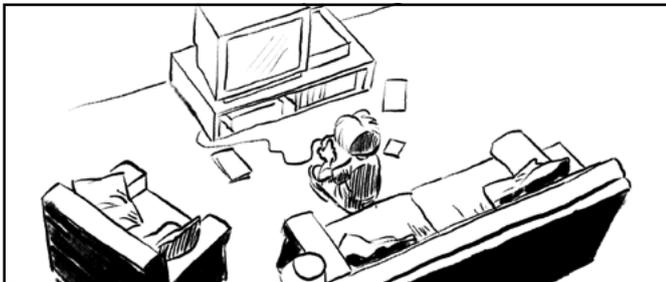
DESSINER UNE CASE DE BD

Les cases d'une bande-dessinée peuvent être toutes de la même taille, ou bien s'adapter en fonction de l'action ou des éléments qu'on souhaite montrer.

Il existe toutes sortes de **plans**, c'est-à-dire de façons de cadrer le sujet qu'on représente dans une case :

- Le plan d'ensemble : vue de très loin, dans laquelle est surtout montré le décor. Les objets et les personnages sont tout petits et peu visibles.
- Le plan moyen (« en pied ») : cadre les personnages en entier, qui aide à comprendre l'action
- Le plan américain : vue plus proche des personnages, coupés à mi-cuisse. Ce plan montre moins le décor, et il concentre l'attention sur les gestes.
- Le plan rapproché : les personnages sont vus de près, coupés à la ceinture. Ce plan aide à bien voir les expressions des personnages.
- Le gros plan : cadre en général le visage et montre bien les émotions des personnages. Le décor disparaît complètement.
- Le très gros plan : coupe parfois une partie du visage ou de l'objet montré, pour mieux attirer l'attention sur un détail.

Il est aussi possible de varier **l'angle de vue**, c'est-à-dire l'endroit où se place l'œil du lecteur par rapport à la scène. Il y a en particulier deux angles de vue qui créent des effets intéressants, à savoir la plongée (vue du dessus) et la contre-plongée (vue du dessous)



RACONTER UNE HISTOIRE EN BD

En bande-dessinée comme en littérature, il est possible d'utiliser différentes narrations, c'est-à-dire différentes façons de raconter l'histoire. Voici deux exemples en lien avec le thème du conflit :

- Un personnage peut se souvenir d'une situation de conflit et la raconter (flashback). On voit alors dans les dessins la situation passée, et dans un cartouche les paroles du narrateur qui raconte.
- On peut assister directement à une scène de discussion ou d'action qui est conflictuelle. Pour rendre plus vive la scène, des bons moyens visuels à utiliser sont les gros plans, la plongée, la contre-plongée...

Annexe 6 : Photolangage : Les droits de l'enfant face aux conflits

1



© UNICEF/UN0139582/LeMoyné

2



© UNICEF/UN0398893/Al-Issa

3



© UNICEF/UN0472989/Marish

4



© UNICEF/UN0464421/EI Baba

5



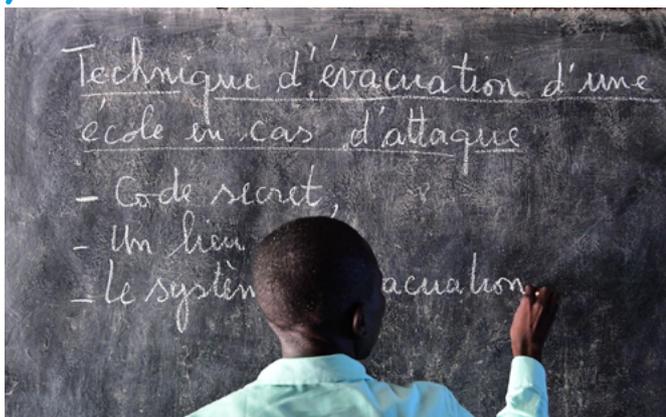
© UNICEF/UNI308358/Desjardins

6



© UNICEF/UN0463027/EI Baba

7



© UNICEF/UN0469137/Dejongh

8



© UNICEF/UN0464832/UNICEF Afghanistan

9



© UNICEF/UN0359986/Naftalin

10



© UNICEF/UN0231886/Njokiktjen VII Photo

11



© UNICEF/UN0202138/Rich

12



© UNICEF/UNI334455/Almatar

13



© UNICEF/UN0150813/Gilbertson VII Photo

14



© UNICEF/UN0253358/ Huwais

Annexe 7 : Le chemin d'une migrante

ÉCOUTE UNE PREMIÈRE FOIS LA VIDÉO D'HIBA PUIS RÉPONDs AUX QUESTIONS SUIVANTES :

1 De quel pays vient Hiba ?

.....

.....

.....

2 Que fait Hiba chaque matin dans le camp de transit pour migrants et réfugiés ?

.....

.....

.....

3 Quels sont les hobbies d'Hiba ?

.....

.....

.....

4 Que souhaite-t-elle devenir plus tard ?

.....

.....

.....

Annexe 8 : Les migrations en chanson

RÉPONDONS AUX QUESTIONS SUIVANTES SUR LE TEXTE DE LA CHANSON « AU FEU ROUGE » DE GRAND CORPS MALADE

PREMIÈRE ÉCOUTE

1 A quel genre musical appartient cette chanson ?

.....

2 Quel est l'enchaînement de rimes dans la chanson ?

Il existe plusieurs dispositions de rimes :

- des rimes plates ou suivies (AABBCC)
- des rimes croisées ou alternées (ABAB)
- des rimes embrassées (ABBA)

.....

.....

.....

3 De qui parle le texte ? Identifie au moins 5 personnes présentes dans le clip (prénom, nom, pays et métier).

.....

.....

.....

DEUXIÈME ÉCOUTE

4 Entoure les mots cités dans la chanson et surligne ceux qui appartiennent au champ lexical de la **migration**.

Paquetage - voyage - Guerre - Rebelles - Village - Balles - Syrie - Épicentre - Volcan - Monnaie - Périples - Embarcations - Destination - Navire - Passeurs - Vautours - Porte de la Chapelle - Expulsion - Réfugiée - Accélère

5 Quelles sont les raisons du départ de Yadna ?

.....

.....

.....

TROISIÈME ÉCOUTE

6 Dans le clip, nous apercevons des visages avec des prénoms, des noms, des métiers et des pays d'origine. Identifie au moins 5 pays et colorie-les en bleu sur la carte.

Annexe 9 : Plaidoyer pour convaincre le père d'une jeune fille

QUESTIONS SUR LA VIDÉO DE FATIMATOU

Regarde la vidéo de Fatimatou et réponds aux questions suivantes en justifiant lorsque cela est possible.

1 Quel âge a Fatimatou ?

.....

2 Qui accompagne Fatimatou pour se rendre au tribunal ?

.....

.....

3 Et à quel âge a-t-elle dû se marier ?

.....

.....

4 Comment a-t-elle appris que ses parents voulaient la faire marier ?

.....

.....

5 Comment ses parents ont-ils réagi lorsque Fatimatou leur a expliqué qu'elle ne souhaitait plus vivre avec cet homme ?

.....

.....

6 Quel métier souhaite-t-elle exercer plus tard ?

.....

.....

7 Le mariage d'enfants est-il autorisé en Mauritanie ?

.....

QUESTIONS ON FATIMETOU'S VIDEO

Watch Fatimata's video and answer the following questions :

1 How old is Fatimetou?

.....

2 Who is accompanying Fatimetou at the court?

.....

.....

3 At what age was she forced to get married?

.....

4 How did she learn that her parents wanted to get her married?

.....

.....

5 How did her parents react when Fatimetou told them that she did not want to live with this man anymore

.....

.....

6 What does she want to become when she becomes older?

.....

7 Is child marriage allowed in Mauritania?

.....

Annexe 10 : Violences indirectes et implicites

Lis les différentes situations ci-dessous et identifie la forme de violence décrite (violence physique, harcèlement, violence psychologique, violence sexuelle, violence économique, chantage, etc.). Ensuite, découpe les situations et place-les sur le violentomètre.

- 1 Ton amie Léa reçoit des messages obscènes de la part d'un camarade de classe. Elle lui a dit à de nombreuses reprises d'arrêter. Mais rien n'y fait, il continue de lui envoyer des messages.

Forme de violence :

- 2 Tu sors faire du shopping avec ton groupe d'amies; un homme vous siffle dans la rue.

Forme de violence :

- 3 La femme de ton voisin le bouscule violemment lors d'une dispute.

Forme de violence :

- 4 Ton copain ou ta copine menace de publier une photo de toi dénudée sans ton autorisation sur internet.

Forme de violence :

- 5 Le copain de ta meilleure amie l'embrasse de force. Quand elle lui dit qu'elle ne voulait pas, il lui répond qu'elle avait pourtant dit qu'elle avait hâte de le voir ce matin.

Forme de violence :

- 6 Ton beau-frère fait sans cesse des remarques désobligeantes à ta sœur devant ses copines. Il lui dit qu'elle n'est bonne à rien, qu'elle rentre toujours tard à la maison, etc.

Forme de violence :

- 7 Ta meilleure amie t'explique que son mari lui a pris sa carte bleue et ses papiers.

Forme de violence :

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui le sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.



<p>PROFITE</p> <p>Ta relation est saine quand il...</p>	1	Respecte tes décisions et tes goûts	
	2	Accepte tes ami-e-s et ta famille	
	3	A confiance en toi	
	4	Est content quand tu te sens épanouie	
	5	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	
	6		
<p>VIGILANCE: DIS STOP !</p> <p>Il y a de la violence quand il...</p>	7	T'ignore des jours quand il est en colère	
	8	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	
	9	Rabaisse tes opinions et tes projets	
	10	Se moque de toi en public	
	11	Te manipule	
	12	Est jaloux en permanence	
	13	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	
	14	Fouille tes textos, mails, applis	
	15	Insiste pour que tu envoies des photos intimes	
	16	T'isole de ta famille et de tes ami-e-s	
	17	Te traite de folle quand tu lui fais des reproches	
<p>PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE</p> <p>Tu es en danger quand il...</p>	18	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	
	19	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	
	20	Menace de se suicider à cause de toi	
	21	Te touche les parties intimes sans ton consentement	
	22	Menace de diffuser des photos intimes de toi	
	23	T'oblige à regarder des films pornos	
	24	T'oblige à avoir des relations sexuelles	
	25		

